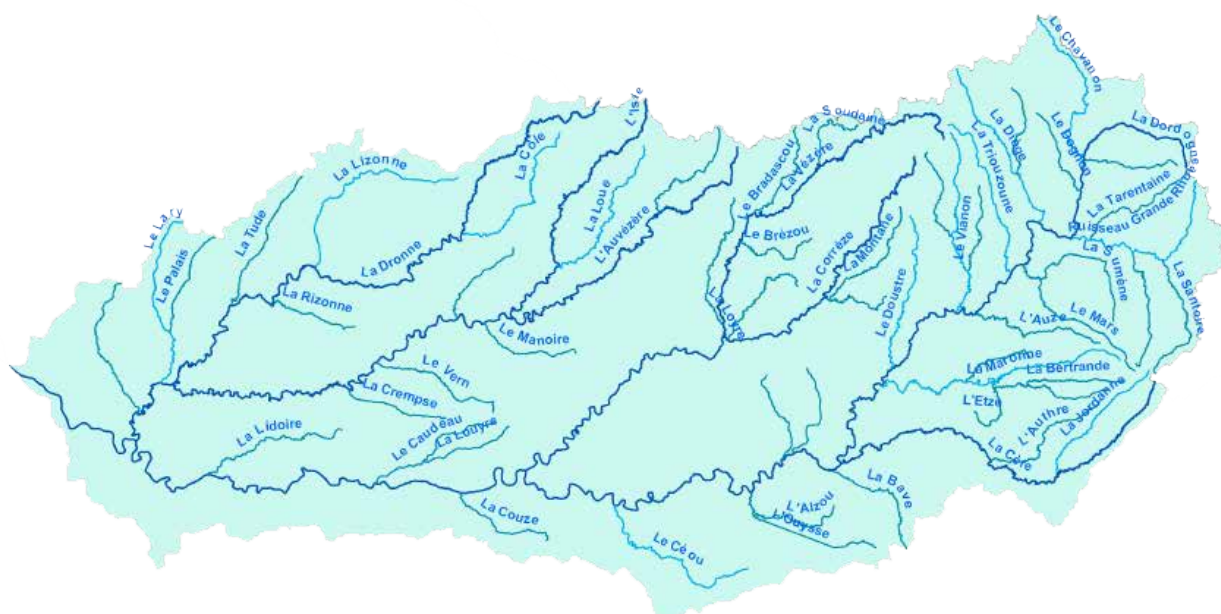




ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DES RISQUES D'INONDATION (EPRI) 2024

Sous-bassin « Dordogne »



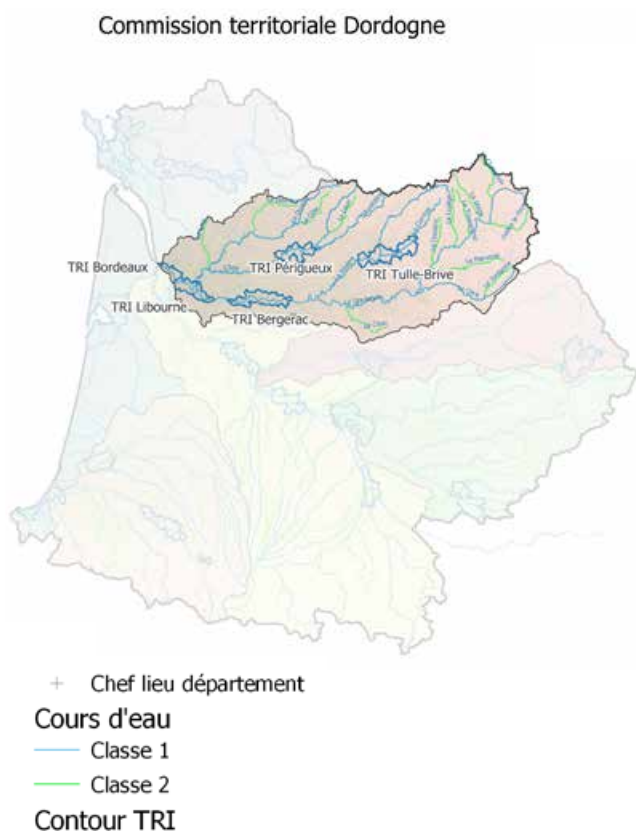
L'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI) est la première étape de la mise en œuvre de la directive inondation. Elle présente les grandes caractéristiques du bassin vis-à-vis du risque d'inondation, et évalue les conséquences négatives que pourraient avoir les inondations sur le territoire en analysant les événements du passé et en estimant les impacts potentiels des inondations futures.

Les conséquences potentielles des inondations sont appréciées à travers l'analyse des événements du passé et de leurs conséquences, et l'évaluation des impacts potentiels des inondations futures. Ces impacts potentiels sont appréciés à partir d'indicateurs, calculés au sein d'une emprise potentielle des événements extrêmes: l'enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP).

L'évaluation est réalisée à deux échelles:

- à l'échelle du bassin Adour-Garonne.
- à l'échelle opérationnelle des sept commissions territoriales correspondant aux six grands sous-bassins (Adour, Charente, **Dordogne**, Garonne, Lot et Tarn-Aveyron) et au littoral. Ce découpage administratif vise à renforcer le déploiement de la politique de l'eau déclinée dans les territoires et conforter la relation entre le niveau bassin et les acteurs locaux en les associant aux réflexions sur la politique de l'eau, au sein des commissions territoriales. Les Préfets Coordonnateurs de sous-bassin copilotent avec l'agence de l'eau la mise en œuvre d'une stratégie territoriale, qui fixe les priorités de coordination à porter à l'échelle d'un sous-bassin.

Cette fiche présente l'EPRI du grand sous-bassin « Dordogne ».



Présentation du sous-bassin « Dordogne »

La Dordogne prend naissance au Puy-de-Sancy, point culminant du Massif central (1886 mètres). Après avoir traversé le bassin aquitain, elle conflue avec la Garonne pour former l'estuaire de la Gironde qui débouche sur l'océan Atlantique.

Le bassin de la Dordogne est un territoire à dominante rurale caractérisé par de petites exploitations agricoles aux productions diversifiées : élevage, grandes cultures, cultures maraîchères ou petits fruits, viticulture, noix et tabac, arboriculture à la frontière Corrèze-Dordogne.

L'activité industrielle se caractérise principalement par six pôles d'activité : l'agroalimentaire, le bois et papier, la métallurgie, la mécanique, le traitement de surface, la chimie.

La production hydroélectrique est une des activités majeures. La fréquentation touristique est importante.

Superficie : 24 000 km²

Population (2019) : 1 200 000 habitants

Densité : 50 hab./km²

Sous-division : 1 398 communes

Principales agglomérations des bassins : Brive, Périgueux et Aurillac.

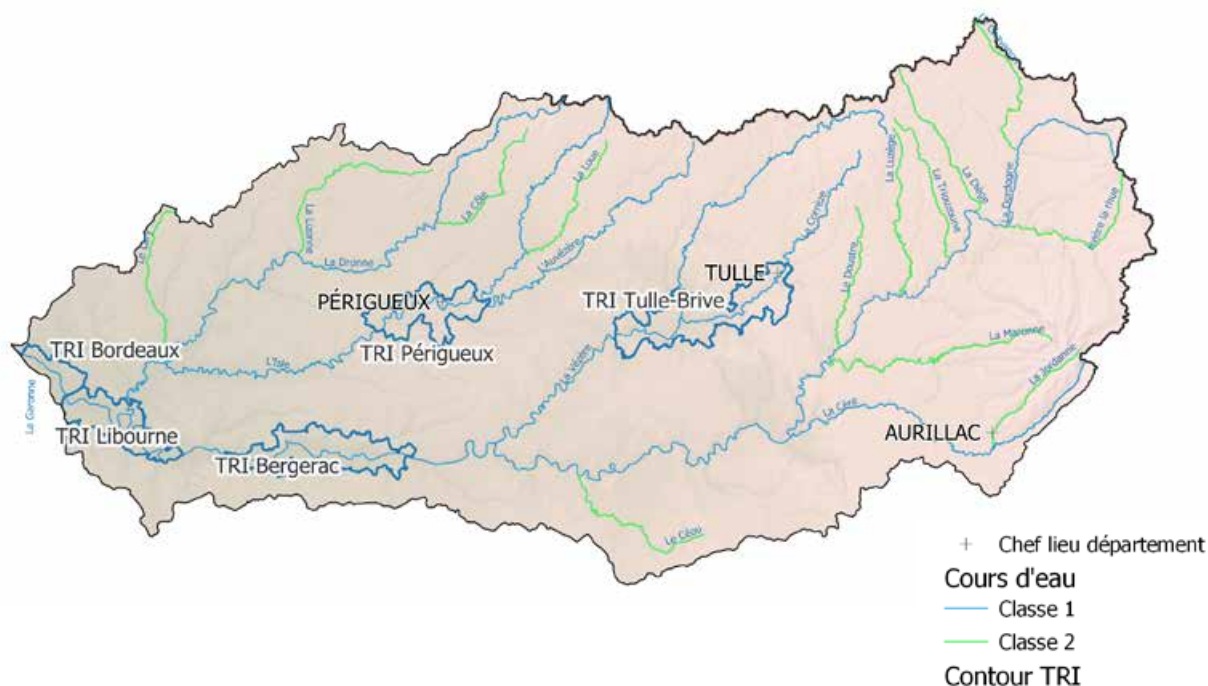
Principaux cours d'eau : la Dordogne, l'Isle, la Dronne, la Vézère, la Cère, la Corrèze

Quatre Territoires à risque important d'inondation (TRI) avec, d'amont en aval :

- le TRI de Tulle-Brive
- le TRI de Bergerac
- le TRI de Libourne
- le TRI de Périgueux

Un TRI en partie présent sur le sous-bassin « Dordogne » :

- le TRI de Bordeaux (partie mineure)



L'hydrologie

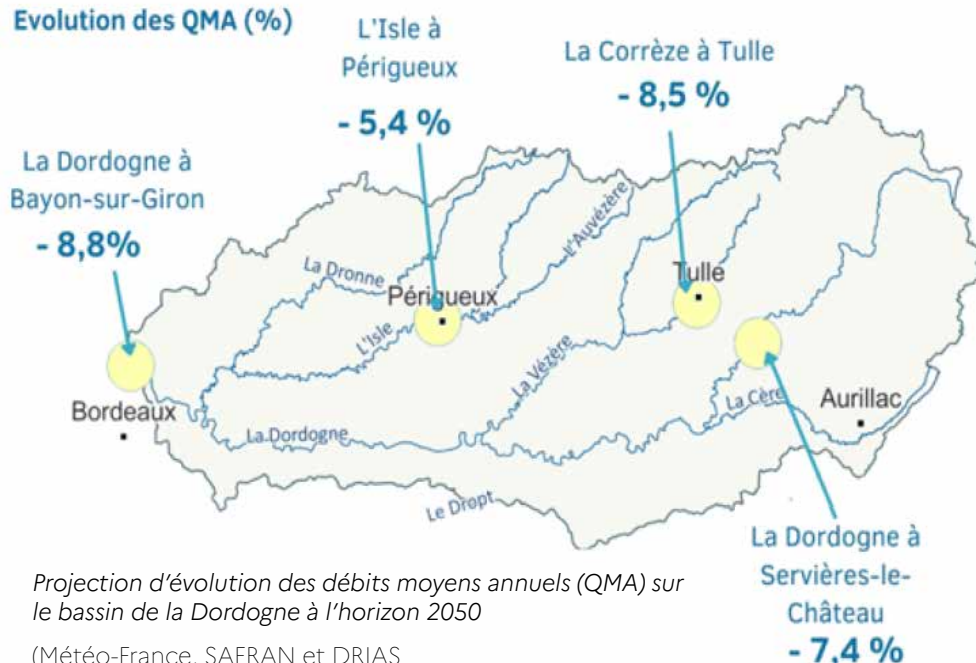
Un régime des écoulements et une pluviométrie hétérogènes:

- une lame d'eau moyenne d'environ 1050mm/an tombant sur l'ensemble du sous-bassin, qui décroît d'est (1700mm/an) en ouest (800mm/an).
- des sous-bassins à la topographie, géomorphologie différenciées.
- l'ensemble Vézère-Corrèze au relief marqué.
- l'Isle et ses affluents amont (Loue et Auvézère): un sous-bassin moins marqué par le relief.
- la Dronne: cours d'eau de plaine et pentes faibles, aux variations de niveaux d'eau plus lentes. De nombreux cours d'eau secondaires parfois à l'origine de crues.
- la Dordogne et ses affluents rive gauche (Maronne, Cère, Céou): un fort volume des débits (plusieurs milliers de m³/s en crue).
- des variations de débit qui peuvent être très fortes.

Une légère hausse des précipitations moyennes annuelles et une forte baisse des débits moyen à l'horizon 2050:

- un cumul de précipitations autour de 1049mm à horizon 2050 (près de +2,8%).
- une variabilité saisonnière des précipitations: baisse de la pluviométrie en été et hausse des précipitations en hiver.
- une baisse des débits moyens annuels sur l'ensemble du sous-bassin.
- un allongement et une intensification des périodes d'étiage.
- une variabilité saisonnière des débits: débits hivernaux légèrement plus élevés et débits plus bas au printemps, en été et en automne.

Evolution des QMA (%)



Cumul de précipitation moyen annuel sur l'ensemble du bassin de la Dordogne (mm)

(Valeur médiane moyenne de l'ensemble multi-modèles)

Période de référence (1976-2005)

1 021 mm

[1 005 ; 1 049]

Projections à l'horizon 2050

1 049 mm

[968 ; 1 151]

Les valeurs entre crochets indiquent les valeurs minimales et maximales moyennes de l'ensemble multi-modèles.

Les crues

Une configuration du bassin (forte pente, sous-sol cristallin imperméable) qui peut, lors d'épisodes de pluies importants, engendrer des crues remarquables à l'amont comme à l'aval :

- des variations de débit qui peuvent être très fortes, des crues et des étiages sévères qui peuvent survenir la même année.
- la nature karstique de certains bassins (Isle amont, Céou) qui implique des comportements assez surprenants des rivières en période de fortes pluies.
- une artificialisation du régime des cours d'eau, notamment sur le bassin amont de la Dordogne.
- en amont, les vallées de la Corrèze (Tulle, Brive) et de la Vézère (Larche, Montignac) sujettes à des montées d'eau rapides et importantes.
- la Dordogne amont (vallée étroite) sensible aux apports de la Cère et de la Maronne. Le Céou, affluent de rive gauche, soumis à un régime de type cévenol atténué.
- à Bergerac, la Dordogne grossie de la Vézère peut s'élever rapidement.
- les zones de confluence particulièrement sensibles (complexe Vézère-Corrèze, en aval de la confluence Auvézère-Isle).
- d'importants phénomènes de ruissellement (Loue, amont de l'Isle, en milieu rural).

Les événements historiques majeurs d'inondation survenus sur le sous-bassin « Dordogne »

Un cinquième des arrêtés catastrophe naturelle (CATNAT) du bassin Adour Garonne :

- 5 537 arrêtés CATNAT inondation-coulées de boue entre 1982 et 2023.
- les zones les plus touchées le long des cours d'eau principaux dont la Dordogne aval, l'Isle, la Dronne et la Vézère.

La crue de décembre 1944, dernière grande crue généralisée de la Dordogne :

- considérée comme la crue maximale du XX^e siècle sur le bassin versant amont.

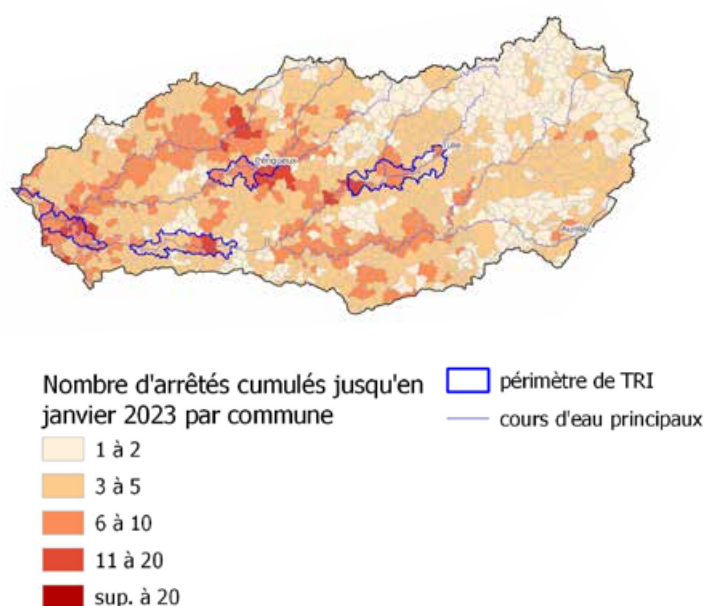
Et d'autres événements plus localisés mais conséquentes :

- débordements des affluents de la Dordogne.
- crue de la Vézère et de la Corrèze en 1960 et 2001.
- crue de la Loue en 1993.
- crue de la Maronne, de la Dronne, et de l'Isle aval en 2021...).

Un phénomène de ruissellement marqué :

- phénomènes de ruissellement qui a notamment marqué les événements de mai 2008 ou juin 2018.

Nombre d'arrêtés CATNAT inondations ou coulées de boues de 1982 à 2023



Evènements marquants d'inondation de la commission territoriale « Dordogne »

5-8 DECEMBRE

1944

Dernière grande crue de la Dordogne

-  Crue océanique
-  Débordement de cours d'eau
-  Bergerac, Argental, Beaulieu-sur-Dordogne, Lalinde, Montignac, Terrasson, Limeuil...
-  Crue maximale du XX^{ème} siècle sur bassin versant amont
-  Terrasson et Montignac : évacuation de plusieurs habitations
Villes de Mauzac et Calès inondées.
A Lalinde l'eau effleure le sommet des arches du pont
Quais d'Argental et commune de Beaulieu inondés
A Limeuil, au confluent Dordogne-Vézère, boulangerie
café du port noyés sous une quarantaine de
centimètres d'eau. A Bergerac, la Dordogne submerge
la rue Hippolyte Taine.

3-5 OCTOBRE

1960

Crue de la Vézère et de la Corrèze

-  Crue méditerranéenne
-  Débordement de cours d'eau
-  Brive, Tulle, Uzerche, Montignac, Terrasson...
-  2 décès
-  Tulle et Brive sur la Corrèze, Terrasson et Montignac sur la Vézère fortement impactées
Cité de Tulle sous 2,2 m d'eau boueuse. Huit quartiers totalement submergés.
Plusieurs lignes ferroviaires coupées - notamment celle de Paris-Toulouse - et des ponts emportés. La coupure des routes isole complètement Montignac.
A Brive : 7 000 sinistrés et sans logis
-  Dommages : > 70 millions de Francs

21-22 SEPTEMBRE

1993

Crue de la Loue et du Couchou

-  Crue méditerranéenne (orages)
-  Débordement de cours d'eau / Ruissellement
-  Saint-Yrieix-la-Perche, Saint-Priest-Ligoure, Janallac, La Méze, Pierre-Butte, Solignac...
-  Loue à Saint-Médard-d'Excideuil : > 100 ans
-  Une trentaine de routes coupées ; plus de 100 personnes au chômage technique...

5-6 JUILLET

2001

Crue de la Corrèze aval et de ses affluents

-  Crue méditerranéenne (orages)
-  Débordement de cours d'eau / Ruissellement / Coulées de boue
-  Corrèze
-  Pluie centre Corrèze : > 100 ans
Rivières centre Corrèze : > 20 ans
-  Autoroute A20 coupée ; plusieurs quartiers inondés ; des ouvrages emportés ; perte de cultures...

25-26 MAI

2008

Crue des principaux sous-bassins de l'Isle, de l'Auvezère, de La Loue et de la Vézère

-  Crue méditerranéenne (orages) + Réactivation de résurgences karstiques
-  Débordement de cours d'eau / Ruissellement
-  Région de Périgueux
-  Routes coupées, Lessivage des terres, maisons inondées et quelques réseaux affectés

9-11 JUIN

2018

Crue dans les vallées de l'Isle et de la Dordogne aval

-  Orages
-  Débordement de cours d'eau / Ruissellement
-  Vallée de l'Isle et bergeracois
-  200 sorties de pompiers
Nombreux quartiers de Bergerac inondés
Inondation de sous-sol et rez-de-chaussée à Montrem, Razac-sur-l'Isle, Annesse-et-Beaulieu et Saint-Astier
Gros dégâts à l'abbaye de Chancelade près de Périgueux

27 JANVIER – 6 FEVRIER

2021

Crue de la Maronne, de la Dronne et de l'Isle aval

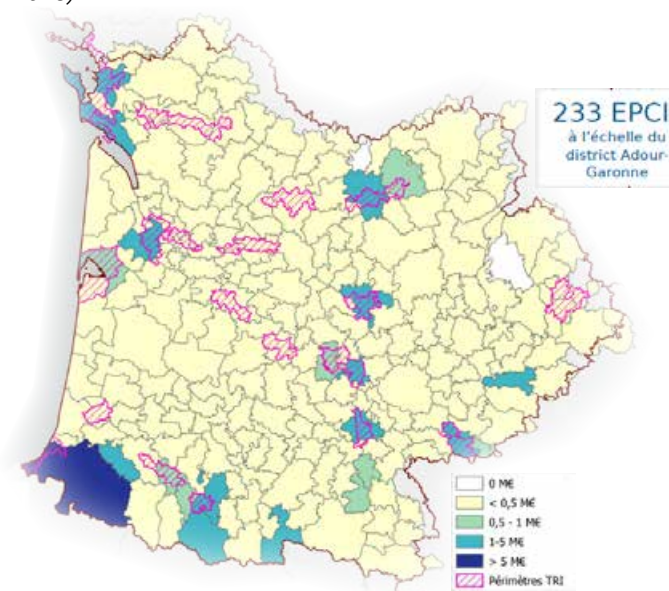
-  Crue océanique
-  Débordement de cours d'eau / Ruissellement
-  Intégralité CT Dordogne
-  Un EHPAD touché à Bretenoux
Campings et bâtiments inondés (~500 dont 300 en Gironde (33) surtout à Saint-Denis-de-Pile sur l'Isle aval)
Routes coupées
Dégâts sur les digues au niveau de la Dordogne aval (Libournais)
-  Dordogne amont et moyenne : 10 à 20 ans
Maronne aval : 20-50 ans
Dronne amont : 10-15 ans
Dronne aval : 10 à 20 ans
Isle aval : 10 ans
Ecrêtement de la crue dans les barrages
-  Dommages : entre 35 et 50 millions d'euros dans Sud-Ouest
-  Suites : 261 communes reconnues en CATNAT

Les impacts potentiels des inondations passées et futures

Le bassin de Tulle-Brive particulièrement sinistré :

- de fortes disparités entre les EPCI du sous-bassin.
- le bassin de Brive, septième EPCI parmi les dix EPCI concentrant la plus grande sinistralité annuelle moyenne du bassin Adour-Garonne.
- le TRI de Tulle-Brive en cinquième place parmi les TRI portant la plus forte sinistralité historique moyenne annuelle.

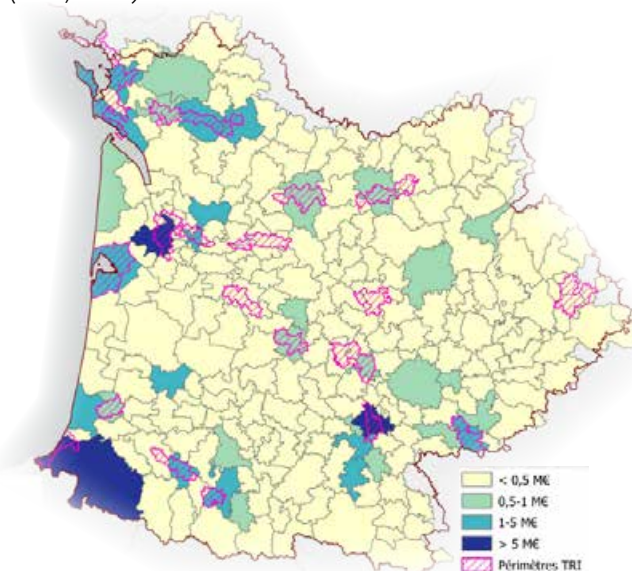
Sinistralité historique moyenne annuelle inondation et submersion marine (1995-2019) à l'échelle des EPCI (CCR, 2023)



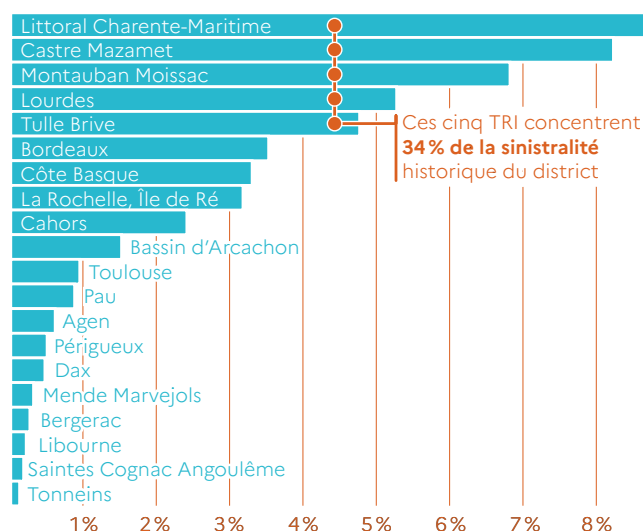
Une augmentation des dommages sur les secteurs des TRI et de la confluence aval à l'horizon 2050 :

- le TRI de Tulle-Brive toujours parmi les dix EPCI à plus forte sinistralité à l'horizon 2050 (en neuvième position).
- une augmentation nette de la sinistralité dans certaines communes du Libournais (zone des confluences) et de Périgueux.

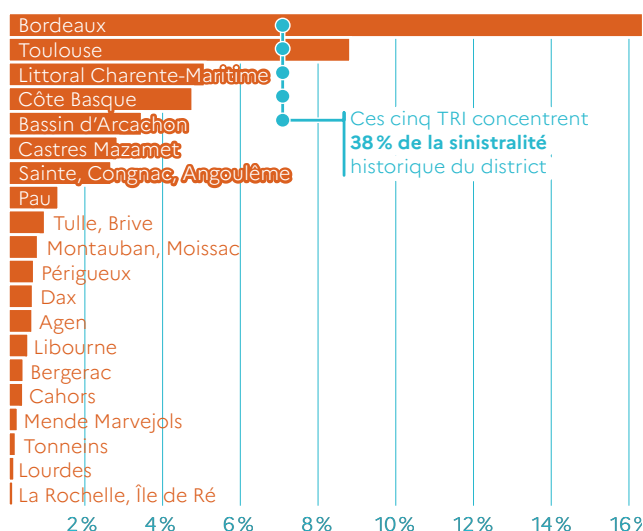
Sinistralité moyenne annuelle modélisée à l'horizon 2050 inondation et submersion marine à l'échelle des EPCI (CCR, 2023)



Part de la sinistralité historique (1995 - 2019) inondation et submersion marine couverte par chaque TRI



Part de la sinistralité moyenne annuelle à l'horizon 2050 inondation et submersion marine couverte par chaque TRI



Les principaux enjeux sur le sous-bassin « Dordogne » en matière d'inondation

Les enjeux majeurs, ou «questions importantes», qui se posent sur le sous-bassin en matière de gestion des risques d'inondation sont des enjeux auxquels le Plan de Gestion des Risques d'Inondation 2028-2033 devra répondre.

Le sous-bassin « Dordogne » concentre 16 % des enjeux dans l'EAIP du bassin Adour-Garonne.

Des zones agglomérées denses particulièrement exposées (Bordeaux rive droite, Libourne, Bergerac, Périgueux, Brive-la-Gaillarde), avec des enjeux significatifs sur l'activité industrielle et touristique.

- **Le sous-bassin de l'Isle**: l'agglomération de Périgueux, un point sensible (située en aval de la confluence Auvézère-Isle, près de 40% de la population de la commune et deux zones d'activités en EAIP).
- **Le sous-bassin de la Vézère**: Brive (troisième commune du bassin Adour-Garonne présentant la plus forte population en EAIP après Bordeaux et Toulouse), Tulle, Terrasson et Montignac, particulièrement exposées.

- **Le sous-bassin de la Dordogne**, les villes de Bergerac et Libourne sont concernées pour plusieurs milliers de personnes. Des enjeux importants sont liés aux activités touristiques (4000 canoës/jour en été, camping) qui génèrent une grosse activité économique entre Basteyroux et Bergerac. La partie lotoise est également concernée avec 2500 personnes à 3000 personnes sur des points concentrés (Saint-Céré, Souillac). La plus grande capacité touristique de l'EAIP (Périgueux, Brive-la-Gaillarde, communes le long de la Dordogne). Et parmi les deux sous-bassins, avec le Littoral, comptant le plus de campings en EAIP. Des secteurs moins urbanisés également concernées, avec des enjeux moindres de population et d'activités.
- **Le sous-bassin de la Dronne**: un poids moindre des villes et des enjeux est moindre (Brantôme et Riberac).

L'artificialisation du régime des cours d'eau par les nombreux barrages hydroélectriques, notamment sur le bassin amont de la Dordogne et ses affluents.

- Des enjeux en amont de bassin, soumis à des crues rapides (régimes torrentiels), d'alerte, de fiabilité de la prévision des crues et de temps de réaction des secours... (Tulle et Brive)
- Un enjeu de préservation ou de restauration de zones de ralentissement dynamique
- Un enjeu d'urbanisme et de réduction de la vulnérabilité sur les grandes agglomérations implantées dans les vastes plaines inondables à l'aval (Bergerac, Libourne) et dans les zones de fréquentation touristique (en particulier les campings)
- Une variation saisonnière des populations dans les zones de fréquentation touristique (Périgueux, Brive-la-Gaillarde, communes le long de la Dordogne)
- Sensibilisation, formation des acteurs locaux (prévention, clarification des différentes zones inondables, outils, interactions et impacts entre amont et aval, solidarités...)
- Poursuivre la structuration de la gouvernance dans un objectif de gestion coordonnée et de solidarité amont-aval, aval-amont, urbain-rural
- Structuration de la gouvernance des systèmes d'endiguement sur la basse Dordogne
- Un enjeu de gestion d'ouvrages hydrauliques, nombreux en amont
- Diffusion de la connaissance et communication sur les études de risque existantes
- Poursuivre la connaissance des phénomènes de ruissellement



13% de la population de l'EAIP du bassin Adour-Garonne (AG).



13% des emplois, 15% des bâtiments d'activités de l'EAIP du bassin AG.



14% du bâti en EAIP du bassin AG.



18% des sites à risques de l'EAIP du bassin AG.



14% des bâtiments contenant au moins un logement de l'EAIP du bassin AG.



16% de linéaire de systèmes d'endiguements, 2ème linéaire du bassin après le sous-bassin Garonne ?
13% des barrages du bassin AG.



14% des habitations de plain-pied de l'EAIP du bassin AG.



19% des capacités touristiques de l'EAIP, 21% des campings de l'EAIP du bassin AG, taux le plus élevé du bassin Adour-Garonne.



13% des établissements sensibles de l'EAIP du bassin AG.



17% du linéaire de réseaux de transport de l'EAIP du bassin AG.



16% de la population du bassin Adour-Garonne desservie par un captage en EAIP.



15% des sites Natura 2000 de l'EAIP du bassin AG.

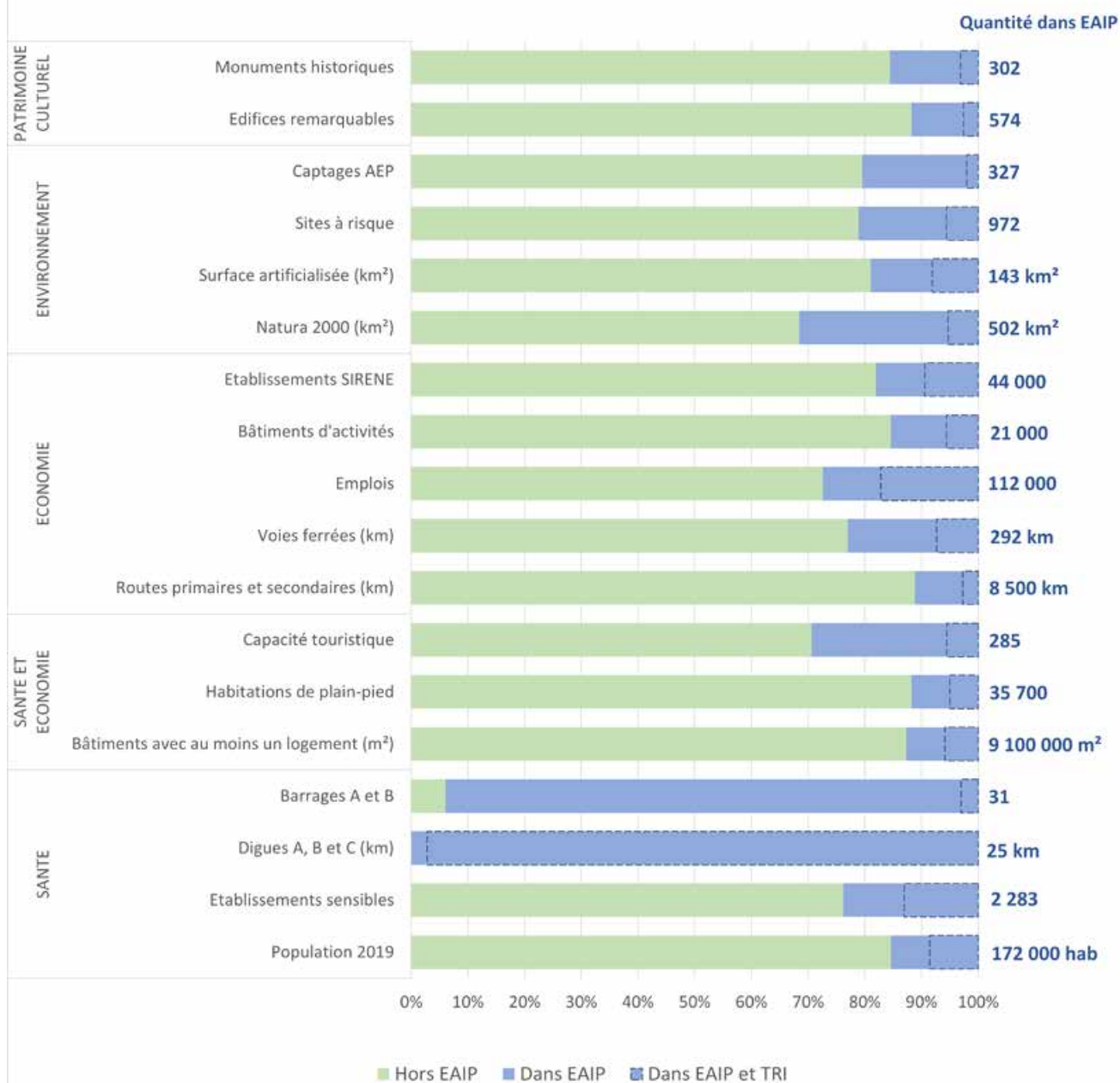


14 % de la surface artificialisée de l'EAIP du bassin AG.

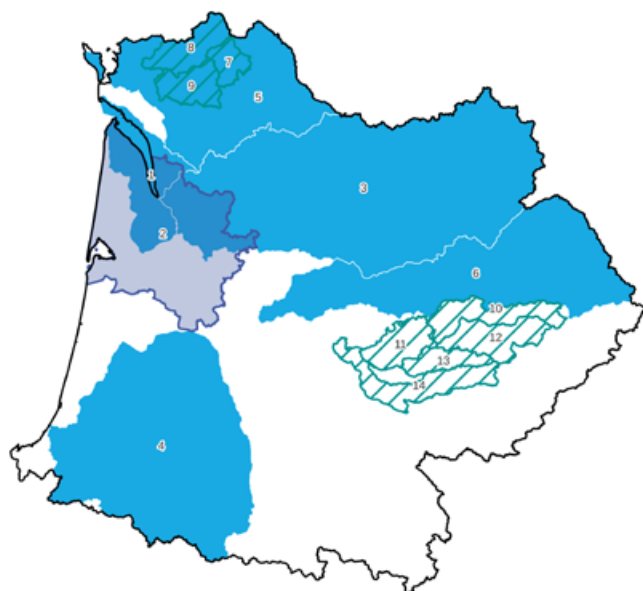


20% des monuments historiques de l'EAIP du bassin AG.

Nature des enjeux lors de la survenue d'un évènement majeur CT Dordogne



État 2024 de la gouvernance et des dispositifs de gestion des risques d'inondation sur le sous-bassin « Dordogne »



Carte des Établissements Publics Territoriaux de bassin (EPTB) et Établissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) (ANEB, déc 2023)

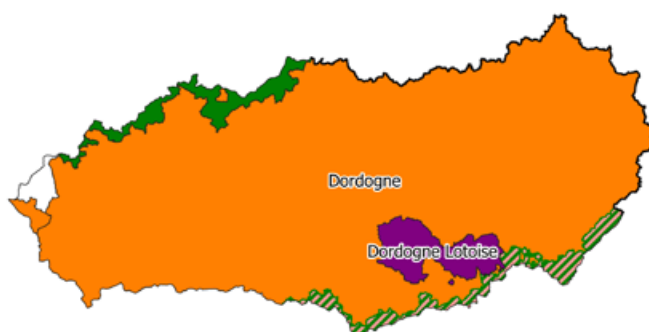
- EPTB - eaux de surface
- EPTB - eaux souterraines
- 1 - Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde
- 2 - Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde
- 3 - EPTB Dordogne
- 4 - Institution Adour
- 5 - EPTB Charente
- 6 - Syndicat Mixte du Bassin du Lot
- EPAGE
- 7 - Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief
- 8 - Syndicat Mixte Boutonne
- 9 - Syndicat Mixte du Bassin de l'Antenne
- 10 - Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron amont
- 11 - Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron aval
- 12 - Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur
- 13 - Syndicat Mixte de Rivière Cérrou Vère
- 14 - Syndicat Mixte du Bassin Versant du Tarn Aval
- 15 - Syndicat Mixte du Bassin Agout

Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)

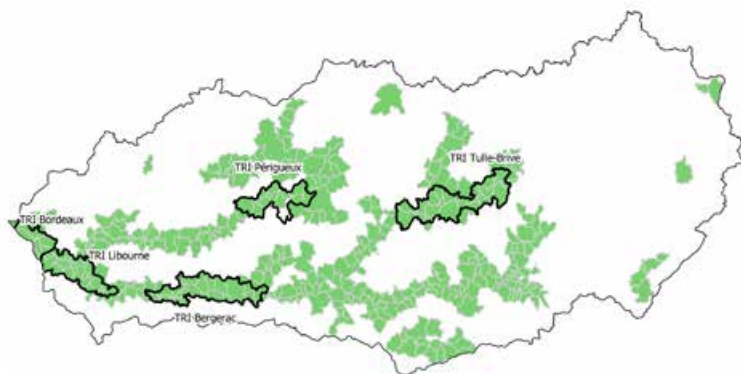
(DREAL Occitanie, mars 2024)

Avancé PAPI

- Démarche PAPI en émergence
- PAPII PEP en cours de mise en oeuvre
- PAPI en cours de mise en oeuvre
- PAPI achevé
- PAPI en cours de mise en oeuvre superposé
- PEP en cours de mise en oeuvre superposé



Carte mise à jour

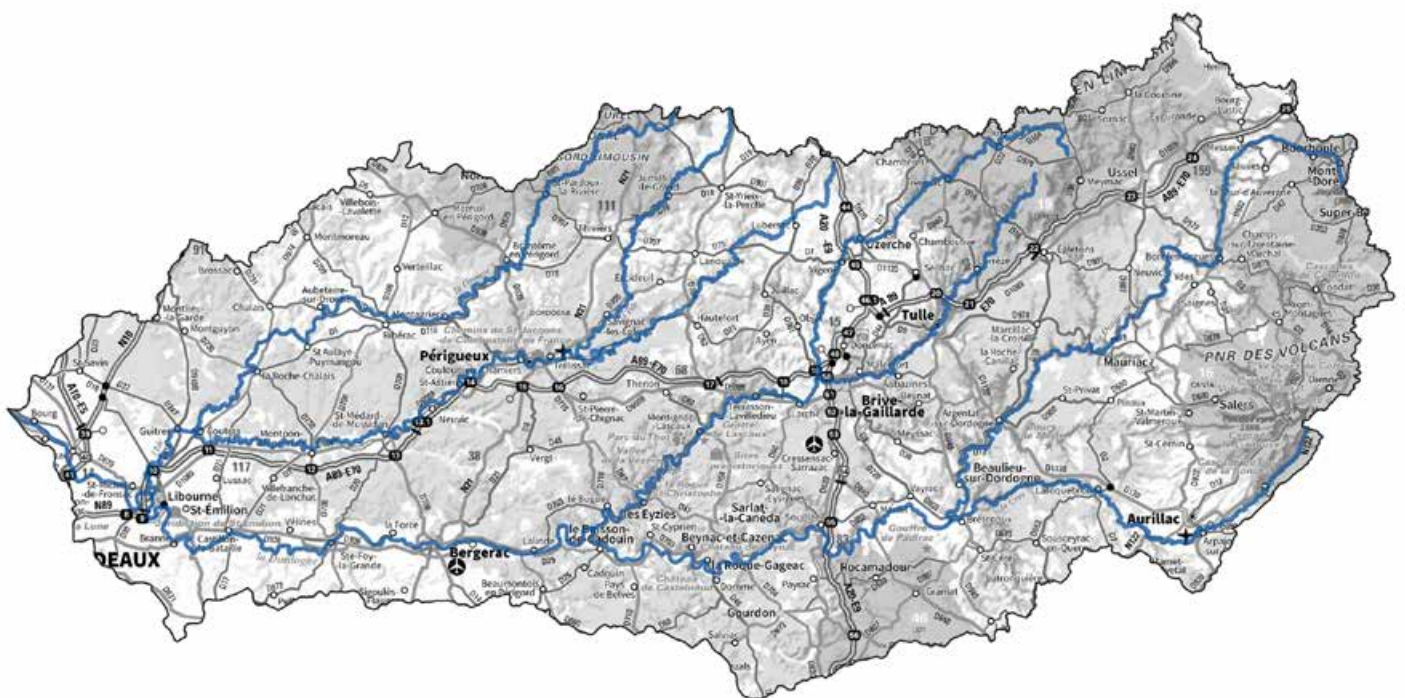


Plans de prévention des risques d'inondation (PPRi)

(DREAL Occitanie, mars 2023)

- Contour TRI
- Status PPRi de la commune
- Approuvé
- Prescrit

Enjeux situés en zone potentiellement inondable (EAIP¹) sur le sous-bassin « Dordogne »



1 — Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP): emprise potentielle des évènements extrêmes

Enveloppes approchées d'inondations potentielles (EAIP) par débordement de cours d'eau et par submersion marine sur le sous-bassin « Dordogne »

Population dans l'EAIP

Évolution de la population dans l'EAIP

Densité de population dans l'EAIP

Établissements sensibles dans l'EAIP

Barrages et systèmes d'endiguement

Communes comptant 80% ou plus de leur population dans l'EAIP

Emprise du bâti dans l'EAIP

Surface des logements dans l'EAIP

Habitations de plain-pied dans l'EAIP

Arrêtés CATNAT

Capacité touristique dans l'EAIP

Emplois dans l'EAIP

Bâtiments d'activité dans l'EAIP

Sites Natura 2000 dans l'EAIP

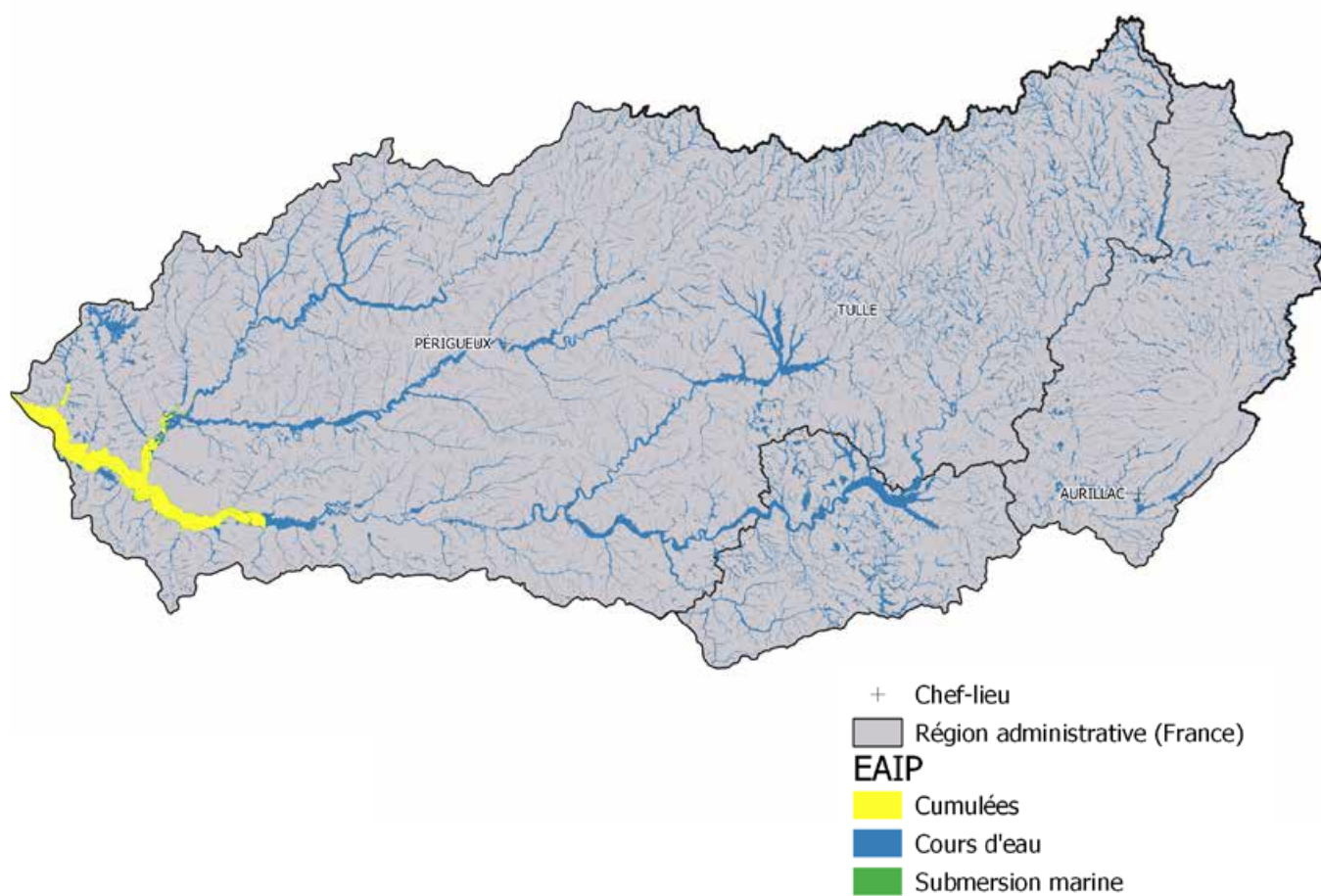
Surface artificialisées dans l'EAIP

Sites à risque dans l'EAIP

Édifices remarquables dans l'EAIP

Monuments historiques dans l'EAIP

Enveloppes approchées d'inondations potentielles (EAIP) par débordement de cours d'eau et par submersion marine sur le sous-bassin « Dordogne »



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Population dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)



Dordogne

Population communale 2019 en EAIP

■ sans population en EAIP

■ inf. à 200

■ 200 à 2 000

■ 2 000 à 20 000

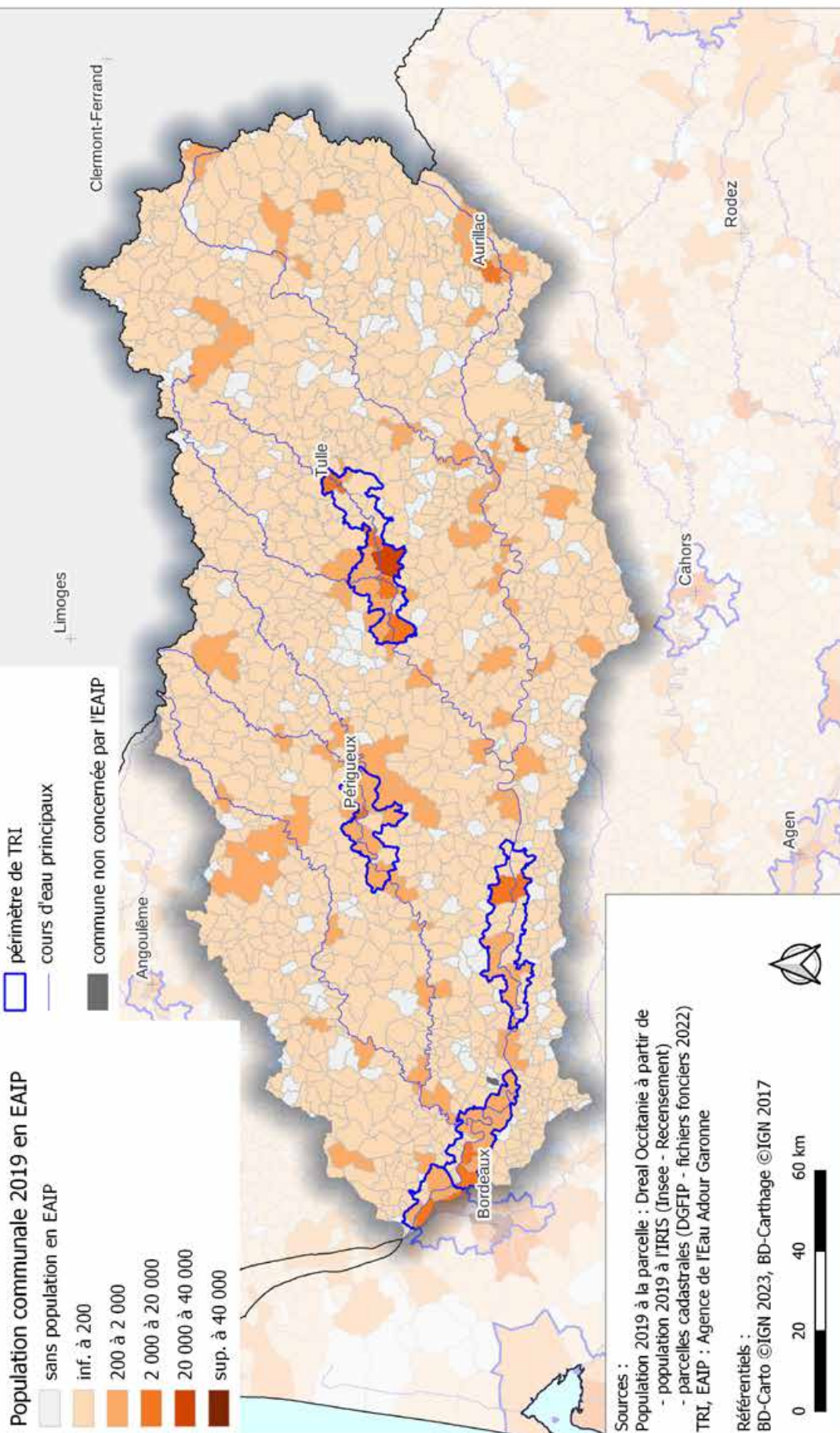
■ 20 000 à 40 000

■ sup. à 40 000

□ périmètre de TRI

— cours d'eau principaux

■ commune non concernée par l'EAIP



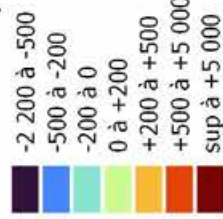
Sources :
Population 2019 à la parcelle : Dreal Occitanie à partir de
- population 2019 à l'IRIS (Insee - Recensement)
- parcelles cadastrales (DGFIP - fichiers fonciers 2022)
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Evolution de la population dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne

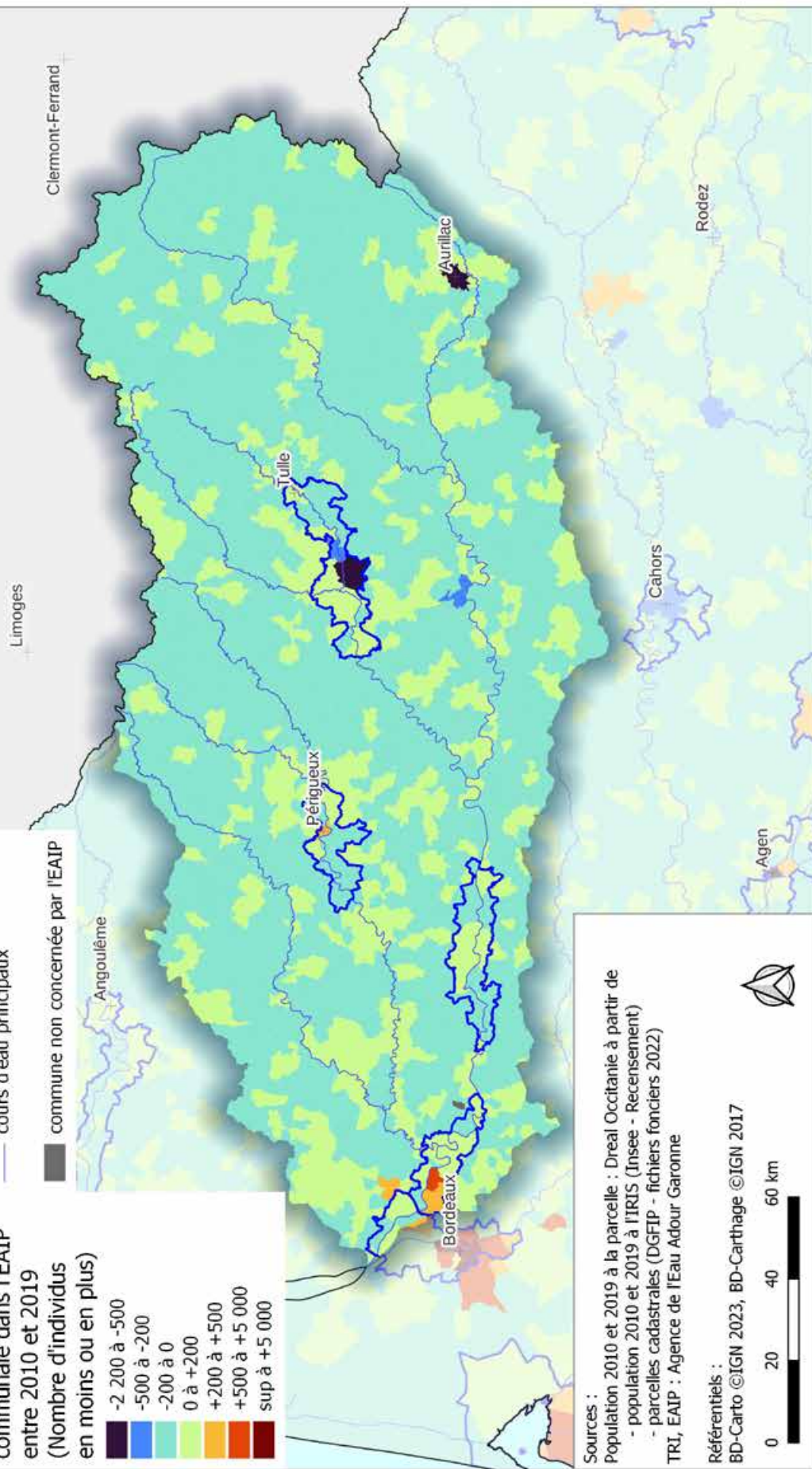
Evolution de la population
 communale dans l'EAIP
 entre 2010 et 2019
 (Nombre d'individus
 en moins ou en plus)



 périmètre de TRI

 cours d'eau principaux

 commune non concernée par l'EAIP



Sources :
 Population 2010 et 2019 à la parcelle : Dreal Occitanie à partir de
 - population 2010 et 2019 à l'IRIS (Insee - Recensement)
 - parcelles cadastrales (DGFIP - fichiers fonciers 2022)
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

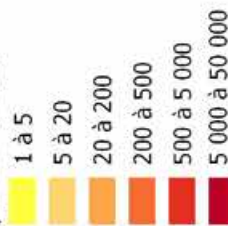


0 20 40 60 km

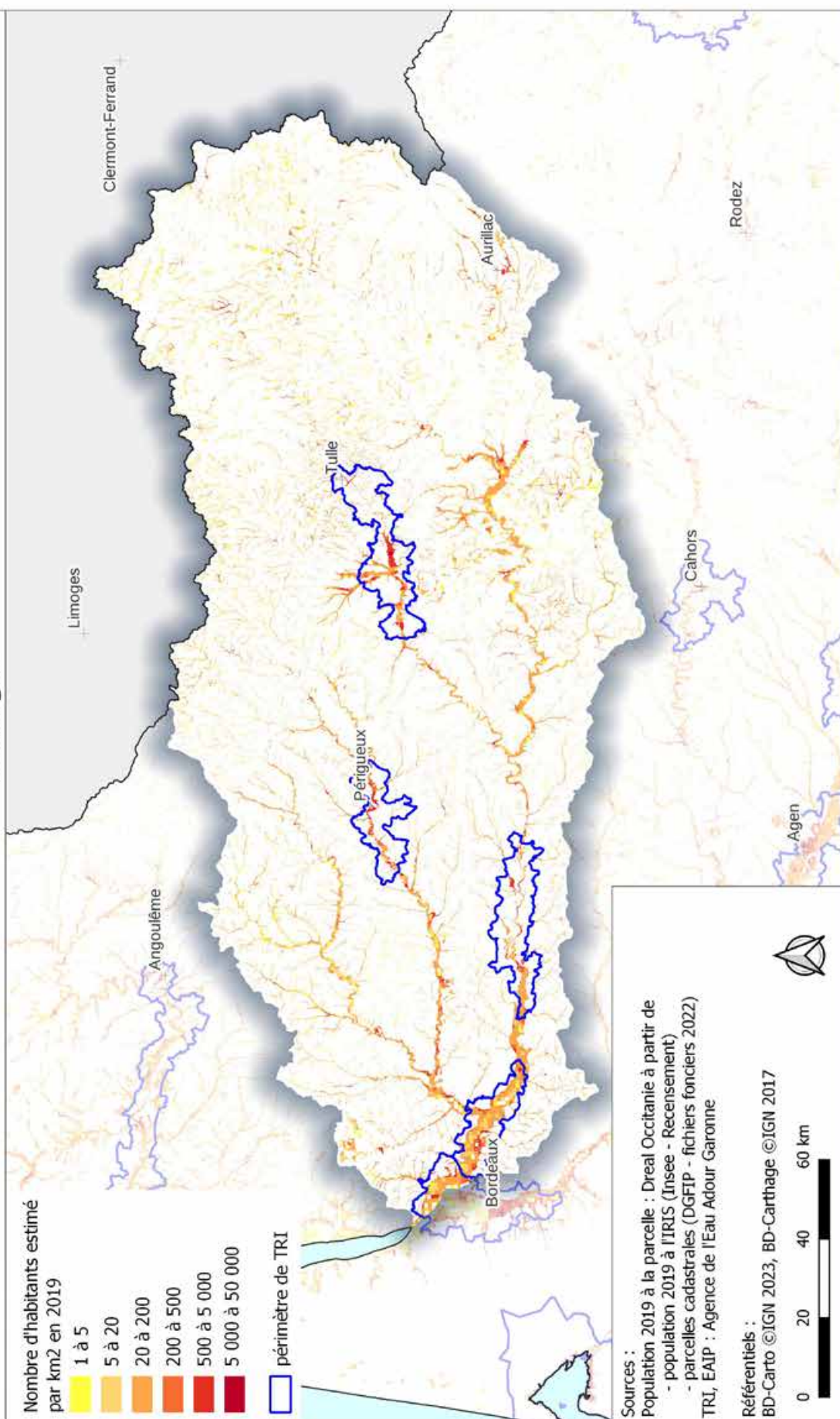
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Densité de population dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne

Nombre d'habitants estimé
par km2 en 2019



 périmètre de TRI



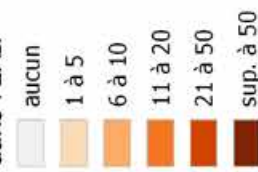
Sources :
Population 2019 à la parcelle : Dreal Occitanie à partir de
- population 2019 à l'IRIS (Insee - Recensement)
- parcelles cadastrales (DGFIP - fichiers fonciers 2022)
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

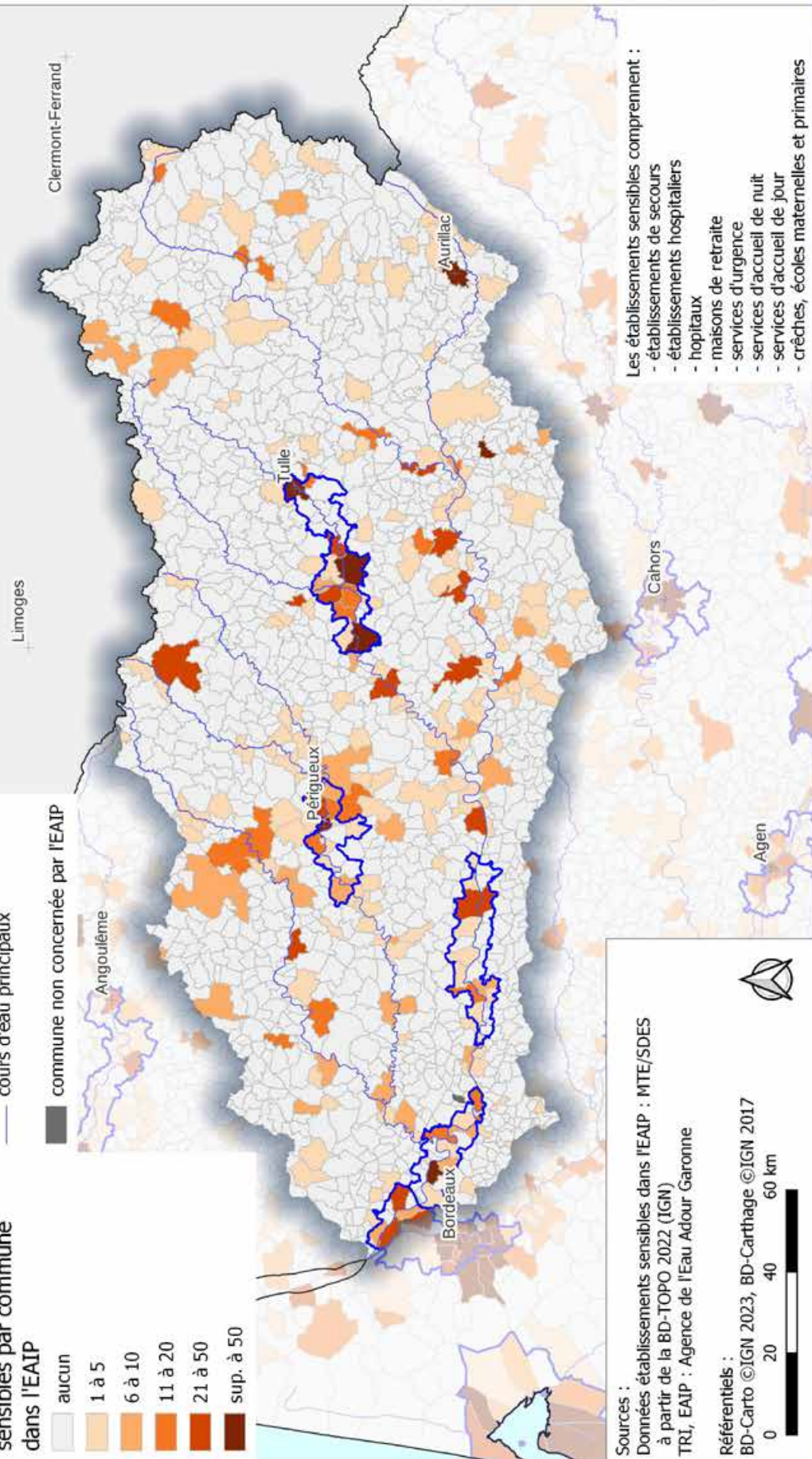
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Etablissements sensibles dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne

Nombre d'établissements
sensibles par commune
dans l'EAIP



périmètre de TRI
 cours d'eau principaux
 commune non concernée par l'EAIP



Sources :
 Données établissements sensibles dans l'EAIP : MTE/SDES
 à partir de la BD-TOPO 2022 (IGN)
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
 BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017
 0 20 40 60 km

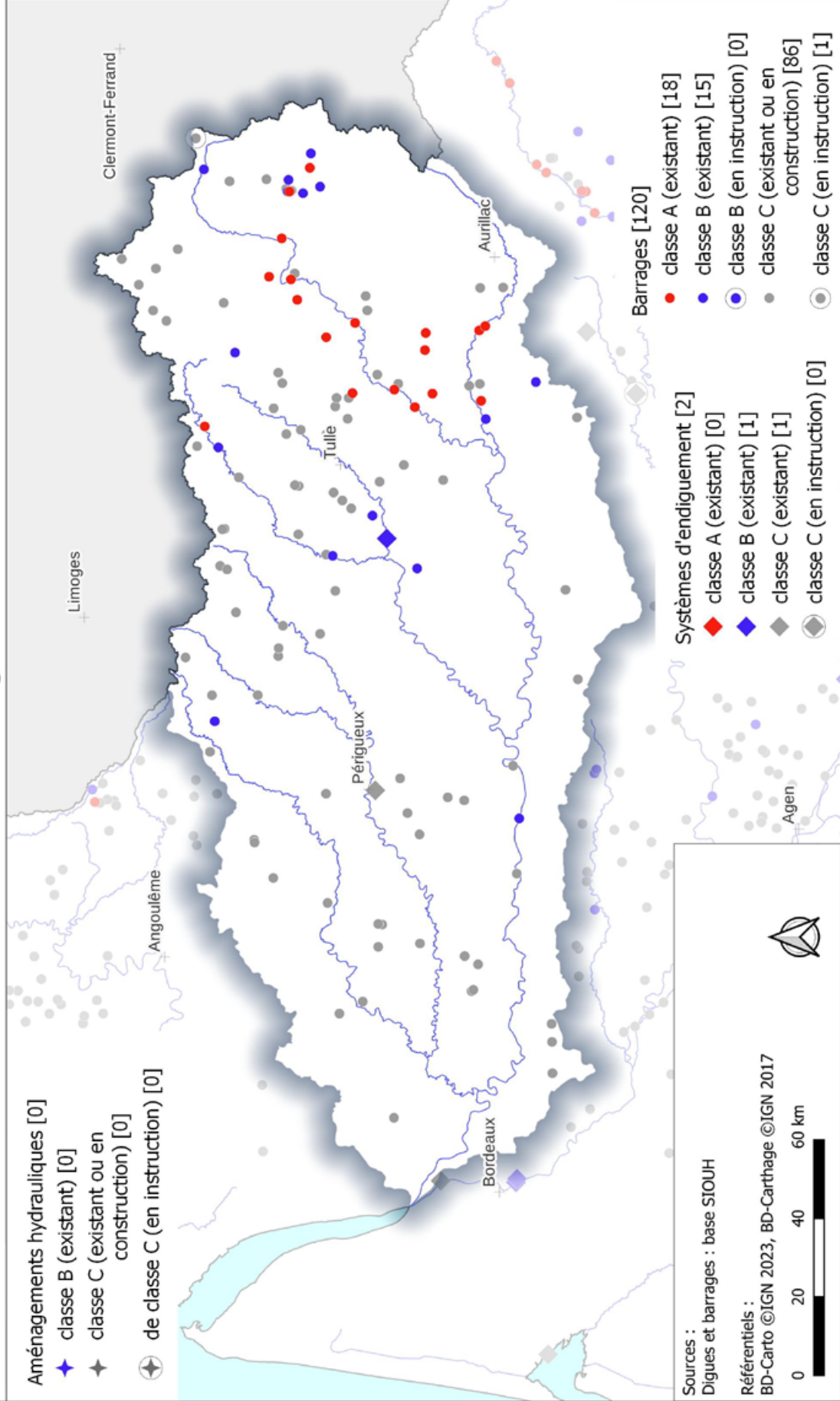


Les établissements sensibles comprennent :
 - établissements de secours
 - établissements hospitaliers
 - hopitaux
 - maisons de retraite
 - services d'urgence
 - services d'accueil de nuit
 - services d'accueil de jour
 - crèches, écoles maternelles et primaires

Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Barrages et systèmes d'endiguement

Dordogne

- Aménagements hydrauliques [0]
- ◆ classe B (existant) [0]
 - ◆ classe C (existant ou en construction) [0]
 - ◆ de classe C (en instruction) [0]



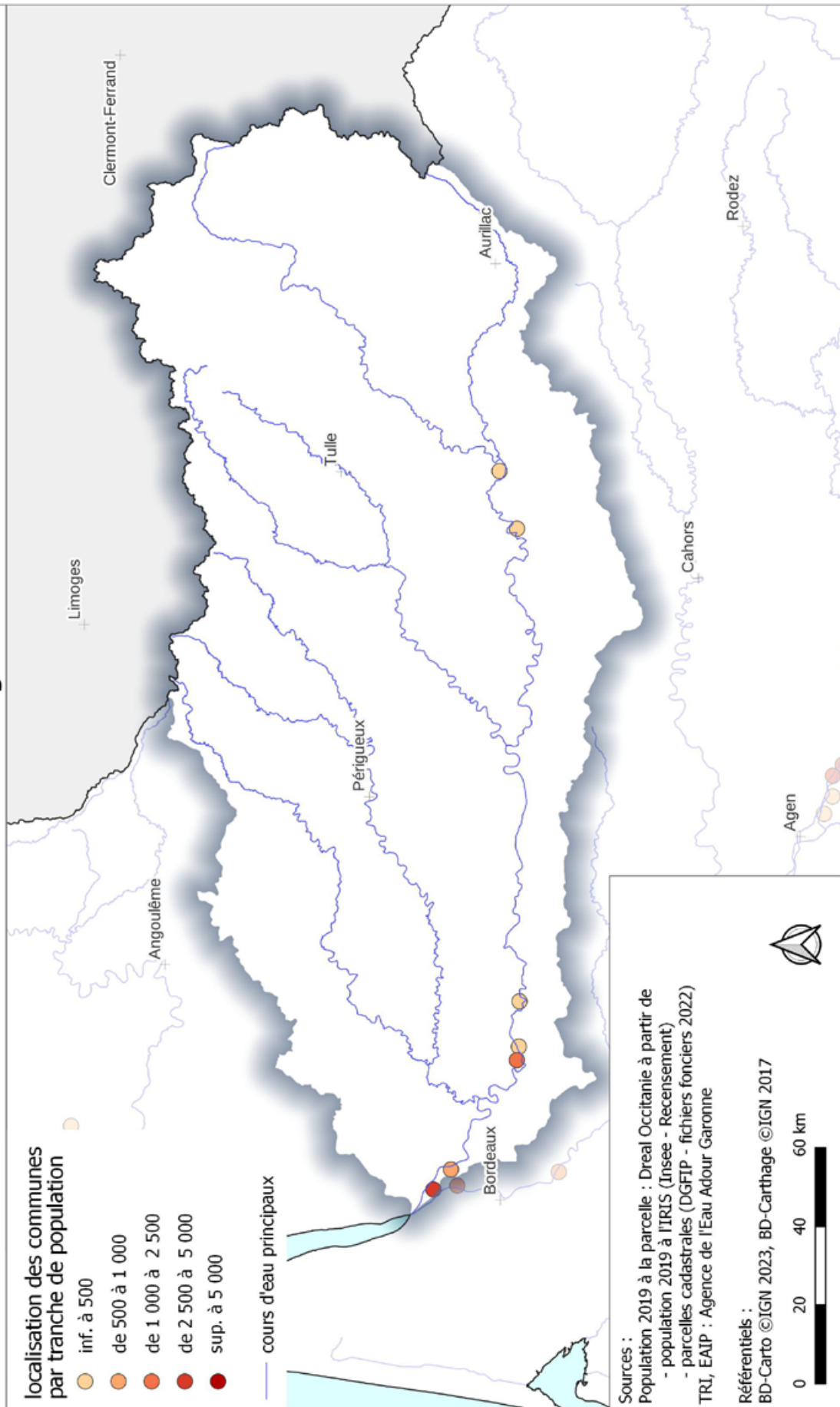
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Communes possédant 80% ou plus de leur population dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne

localisation des communes par tranche de population

-  inf. à 500
-  de 500 à 1 000
-  de 1 000 à 2 500
-  de 2 500 à 5 000
-  sup. à 5 000

 cours d'eau principaux



Sources :
 Population 2019 à la parcelle : Dreal Occitanie à partir de
 - population 2019 à l'IRIS (Insee - Recensement)
 - parcelles cadastrales (DGFiP - fichiers fonciers 2022)
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
 BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

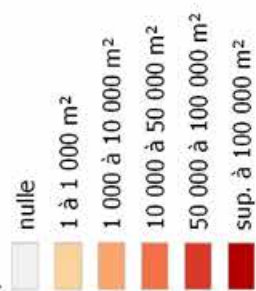
0 20 40 60 km


Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Emprise des bâtiments dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)



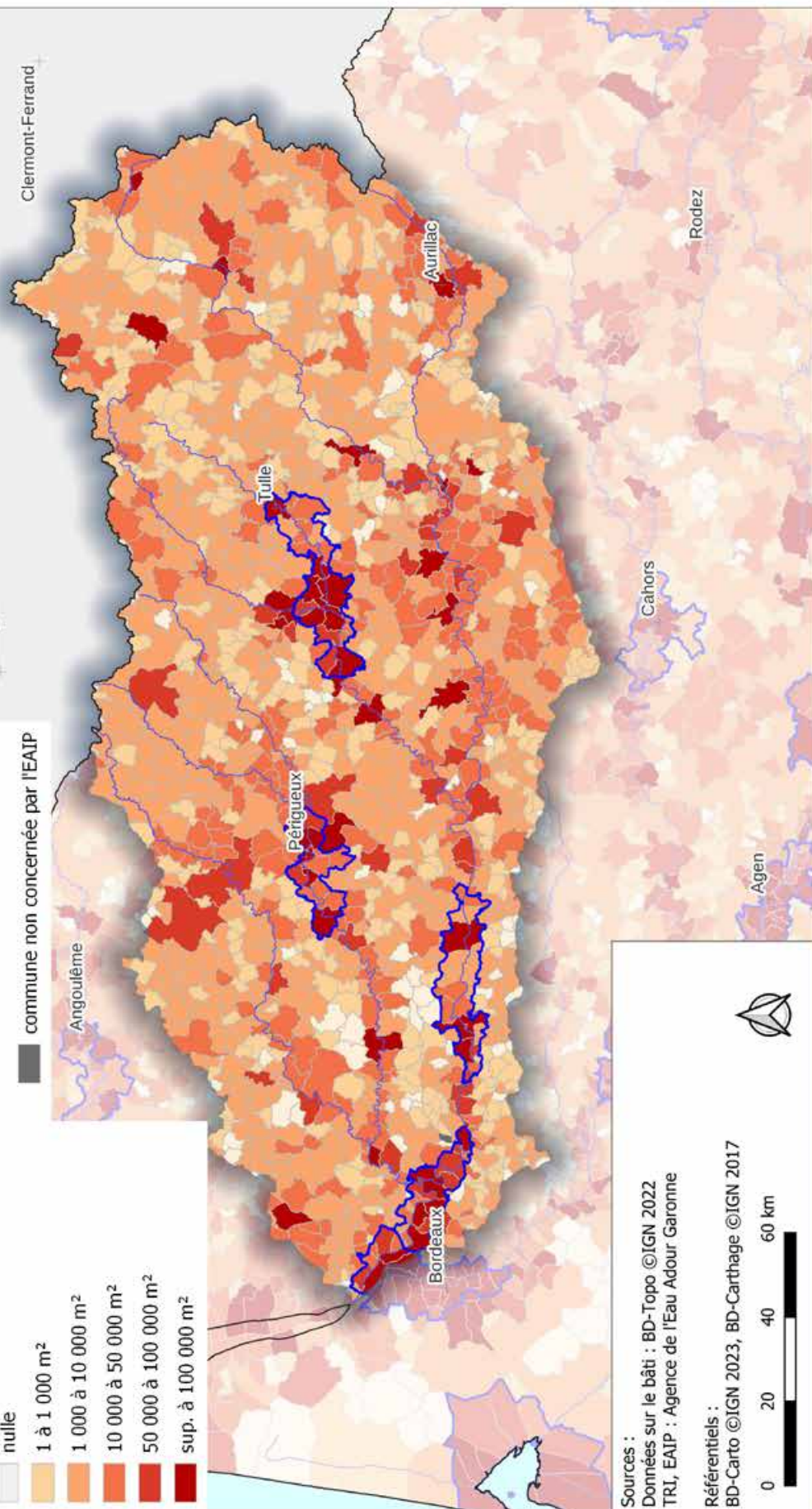
Dordogne

Emprise des bâtiments dans l'EAIP
par commune



□ périmètre de TRI
— cours d'eau principaux

■ commune non concernée par l'EAIP



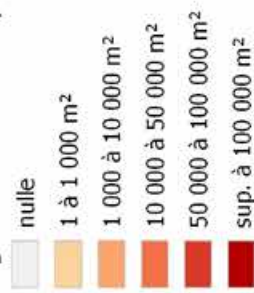
Sources :
Données sur le bâti : BD-Topo ©IGN 2022
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

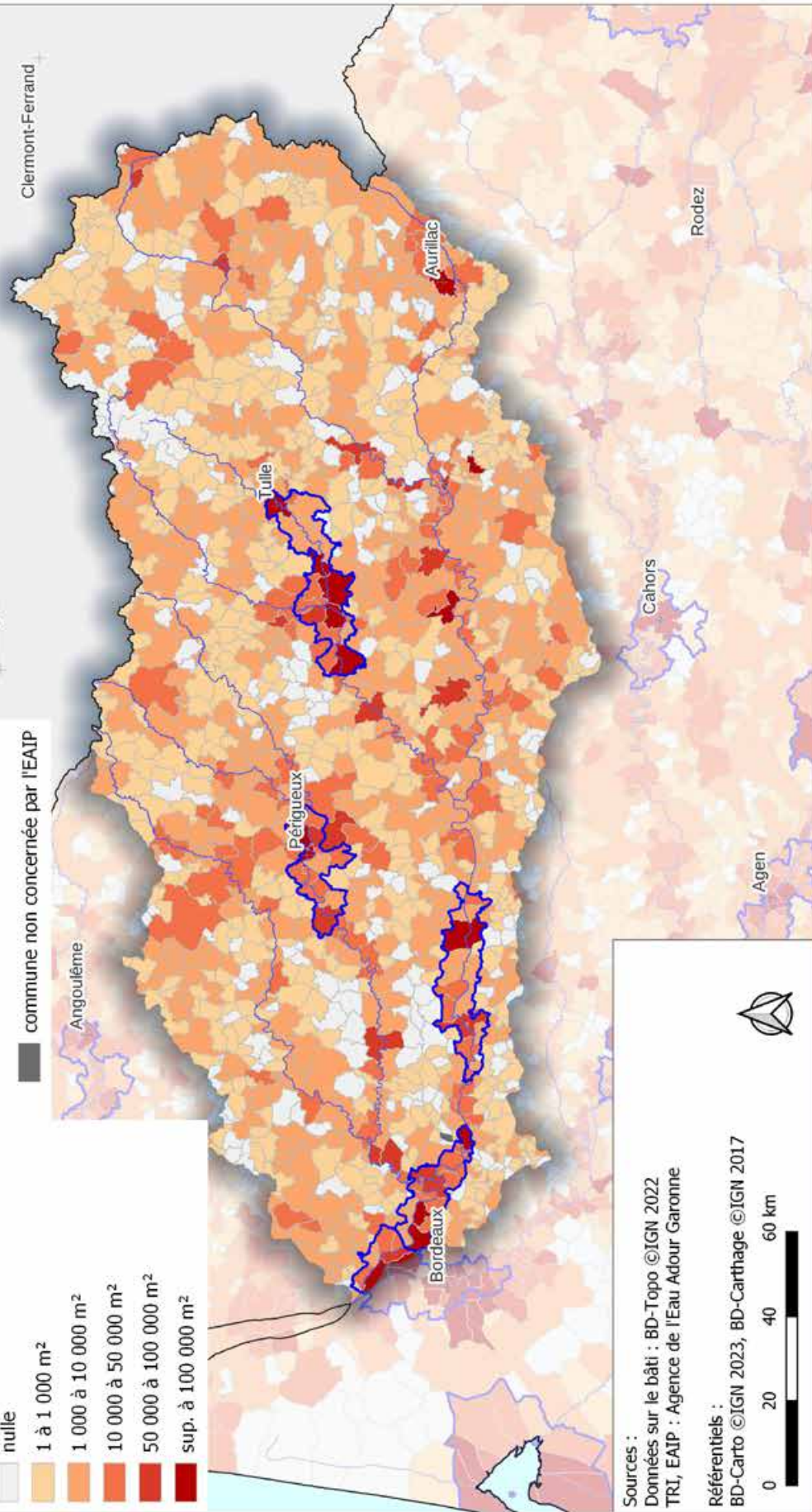
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Emprise des bâtiments contenant au moins un logement dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne

Emprise des bâtiments contenant un logement dans l'EAIP par commune



périmètre de TRI
 cours d'eau principaux
 commune non concernée par l'EAIP



Sources :

Données sur le bâti : BD-Topo ©IGN 2022
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

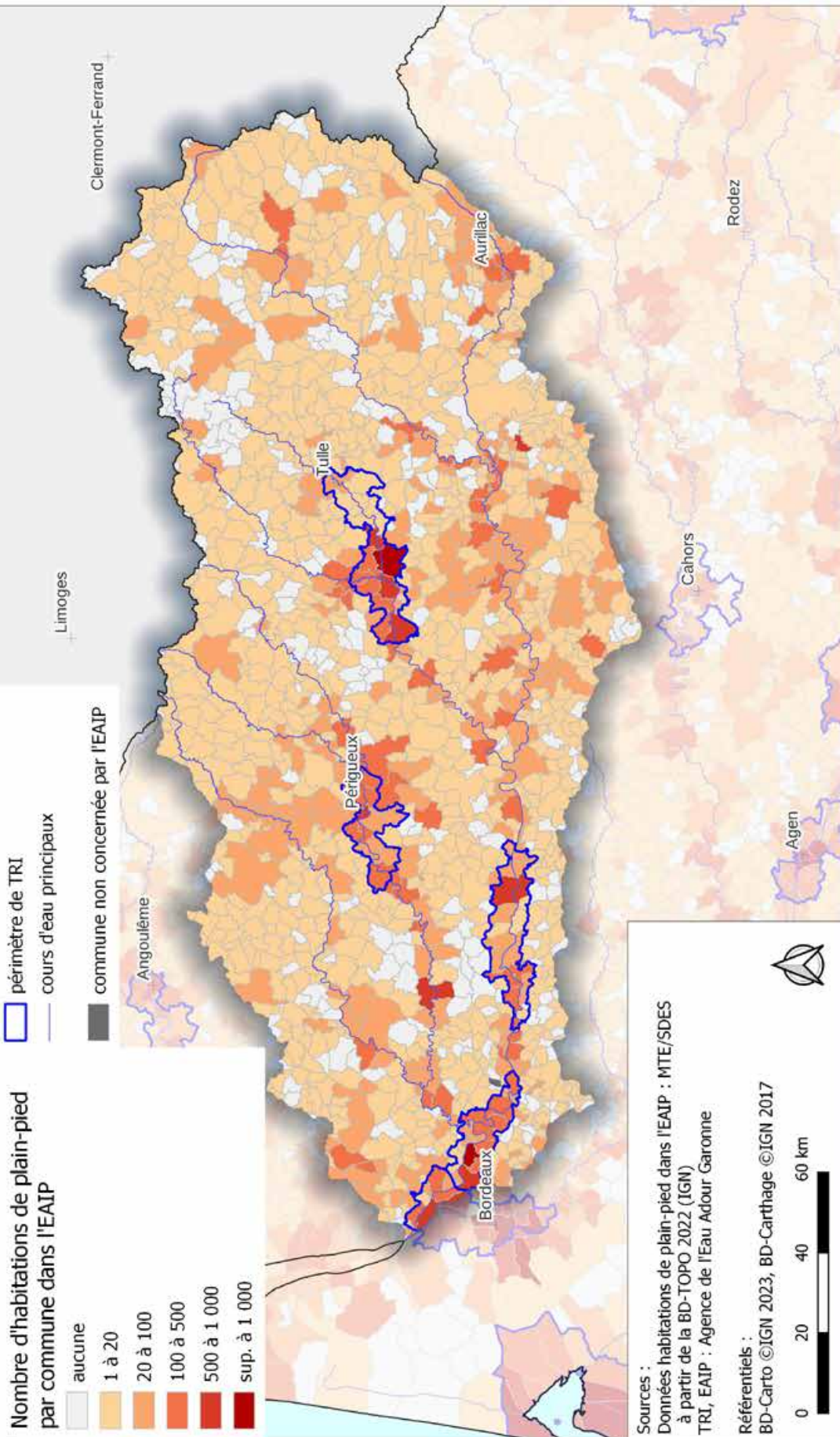
Référentiels :

BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Habitations de plain-pied dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne



Sources :
Données habitations de plain-pied dans l'EAIP : MTE/SDES
à partir de la BD-TOPO 2022 (IGN)
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017



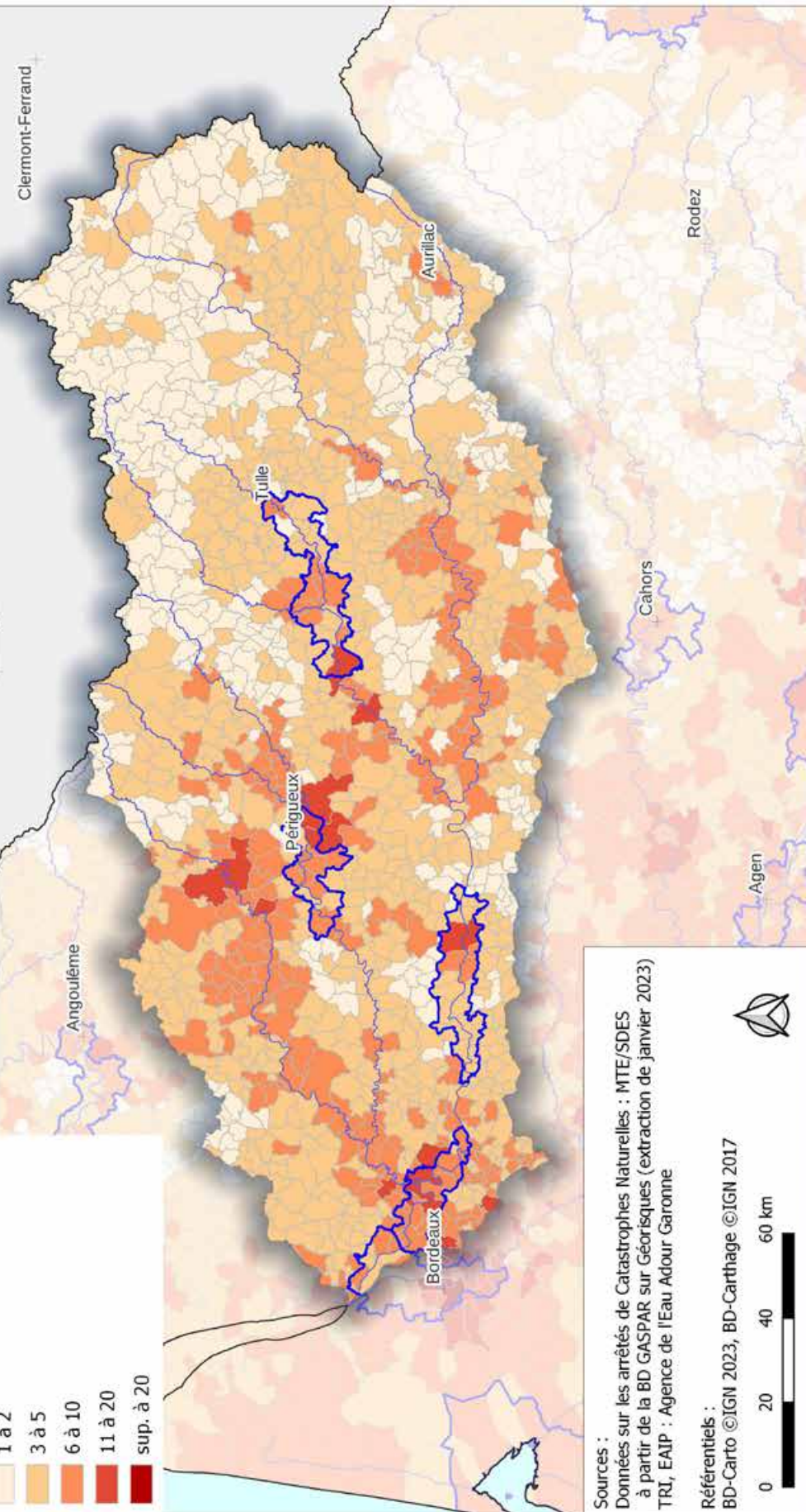
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Nombre d'arrêtés de Catastrophes Naturelles Inondations et Coulées de boues

Dordogne

Nombre d'arrêtés cumulés jusqu'en janvier 2023 par commune

1 à 2
3 à 5
6 à 10
11 à 20
sup. à 20

perimètre de TRI
cours d'eau principaux



Sources :
Données sur les arrêtés de Catastrophes Naturelles : MTE/SDES
à partir de la BD GASPARD sur Géorisques (extraction de janvier 2023)
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017



0 20 40 60 km

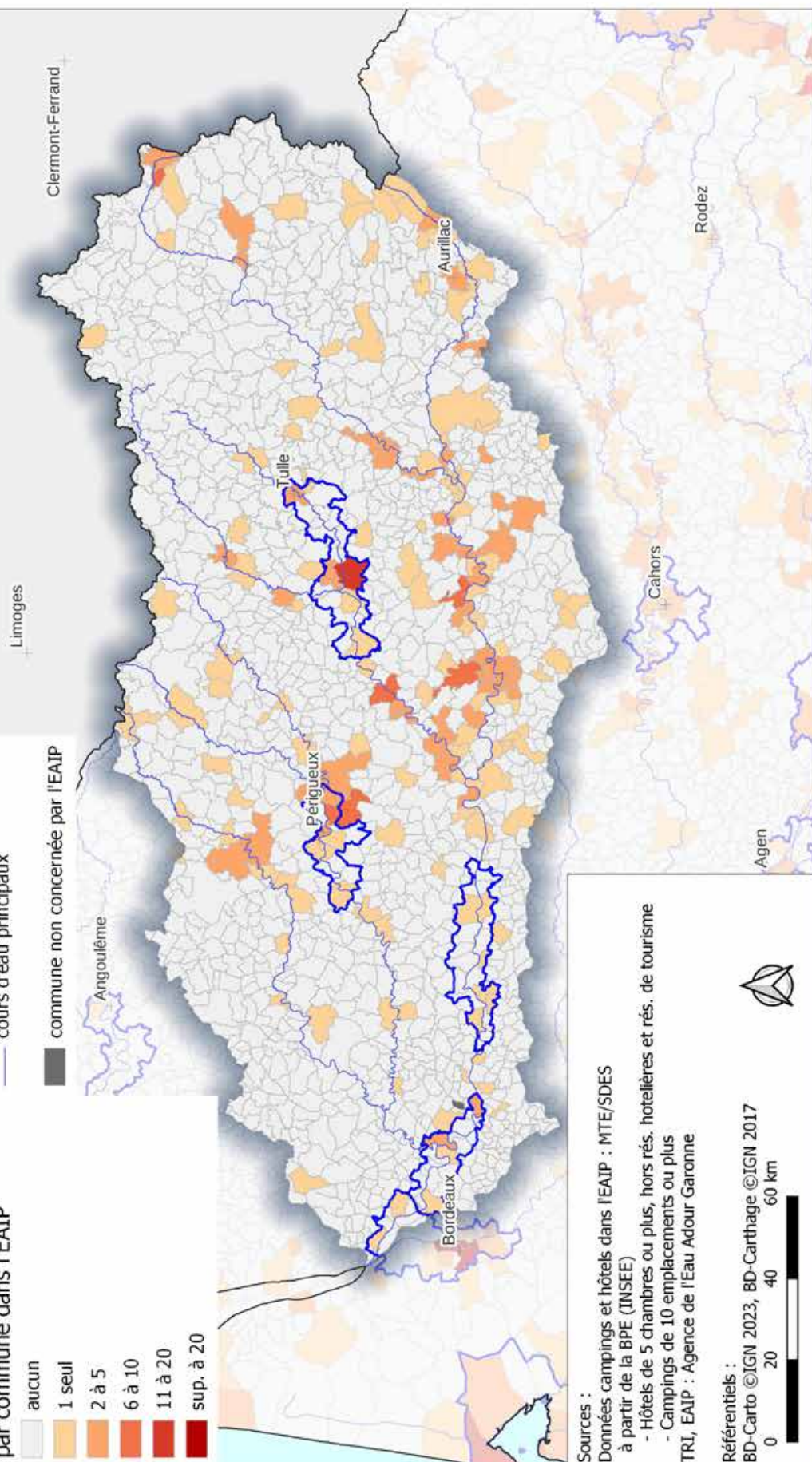
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Campings et hôtels dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne

Nombre d'hôtels et de campings
par commune dans l'EAIP



périmètre de TRI
 cours d'eau principaux
 commune non concernée par l'EAIP



Sources :
Données campings et hôtels dans l'EAIP : MTE/SDES
à partir de la BPE (INSEE)

- Hôtels de 5 chambres ou plus, hors rés. hôtelières et rés. de tourisme
 - Campings de 10 emplacements ou plus
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
 BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017
 0 20 40 60 km

Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Emplois dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

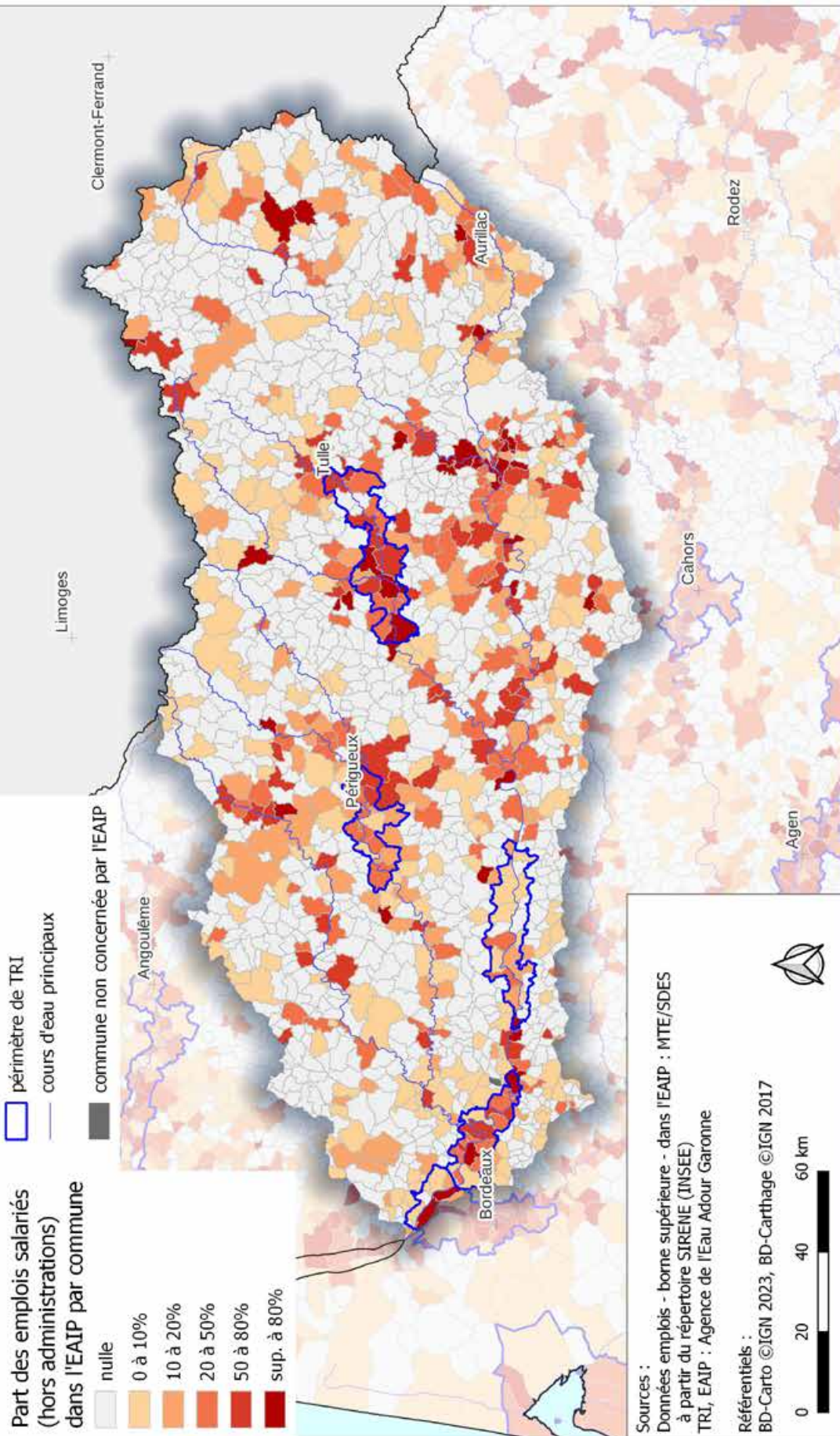
Dordogne

Part des emplois salariés
(hors administrations)
dans l'EAIP par commune



□ périmètre de TRI
— cours d'eau principaux

■ commune non concernée par l'EAIP



Sources :
Données emplois - borne supérieure - dans l'EAIP : MTE/SDES
à partir du répertoire SIRENE (INSEE)
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

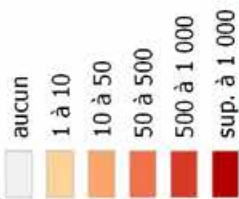
Référentiels :
BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Bâtiments d'activités dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

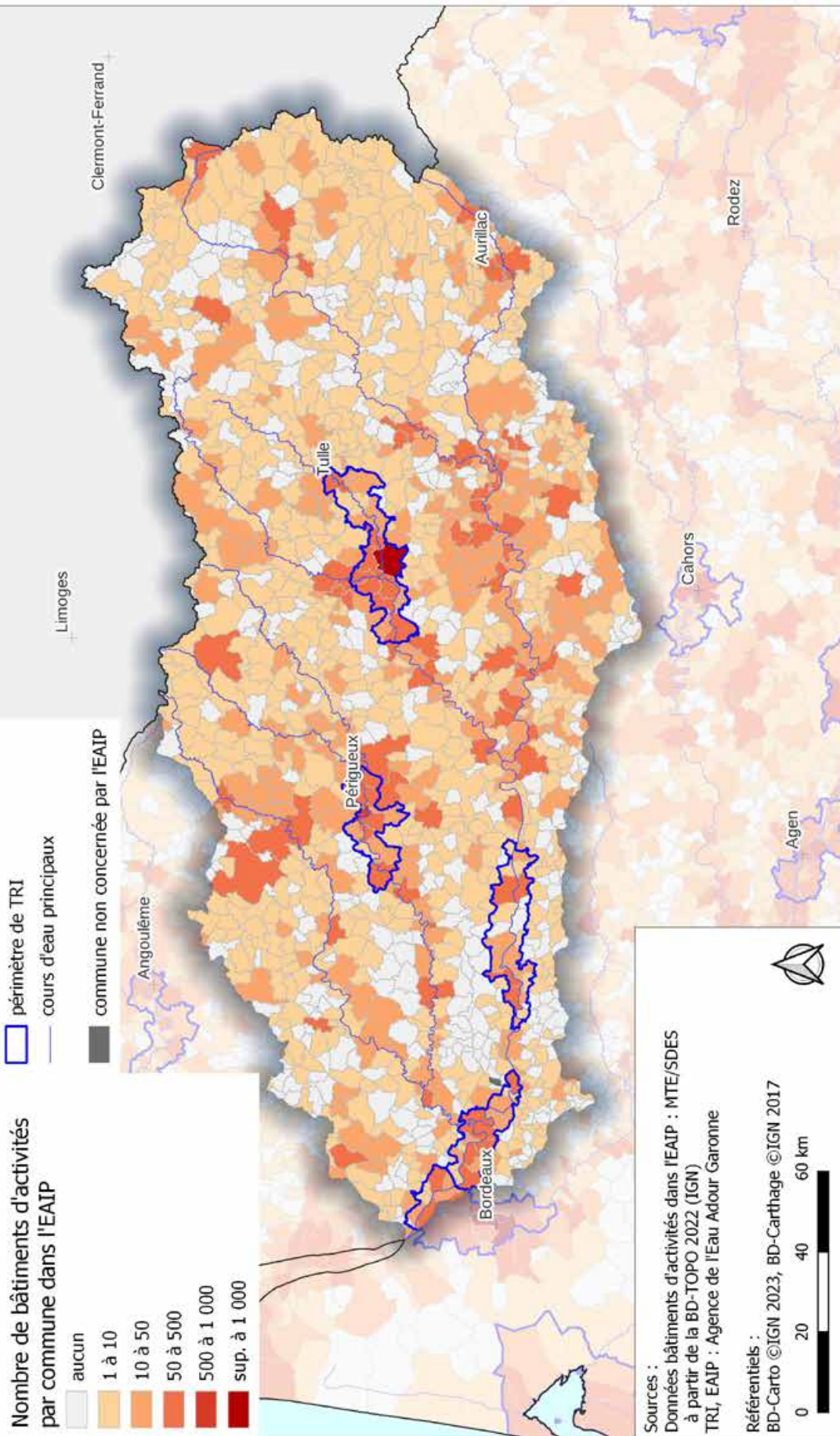
Dordogne

Nombre de bâtiments d'activités
par commune dans l'EAIP



périmètre de TRI
cours d'eau principaux

commune non concernée par l'EAIP



Sources :
Données bâtiments d'activités dans l'EAIP : MTE/SDES
à partir de la BD-TOPO 2022 (IGN)
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

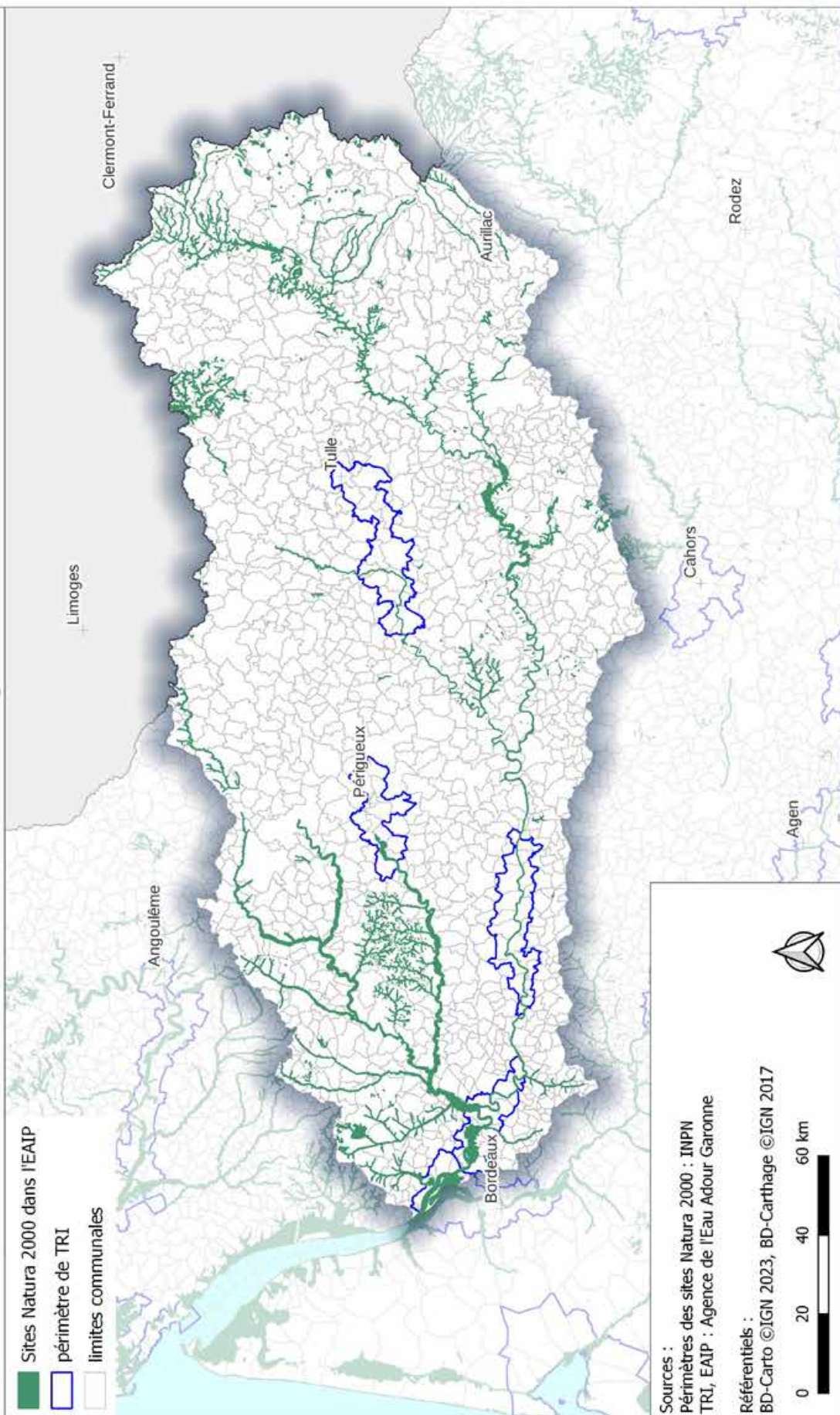
Référentiels :
BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Sites classés Natura 2000 dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne

- Sites Natura 2000 dans l'EAIP
- périmètre de TRI
- limites communales



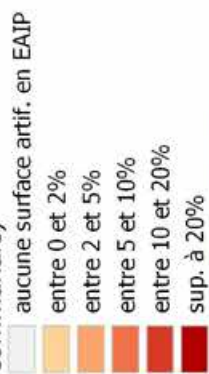
Sources :
Périmètres des sites Natura 2000 : INPN
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Part de surface artificialisée dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne

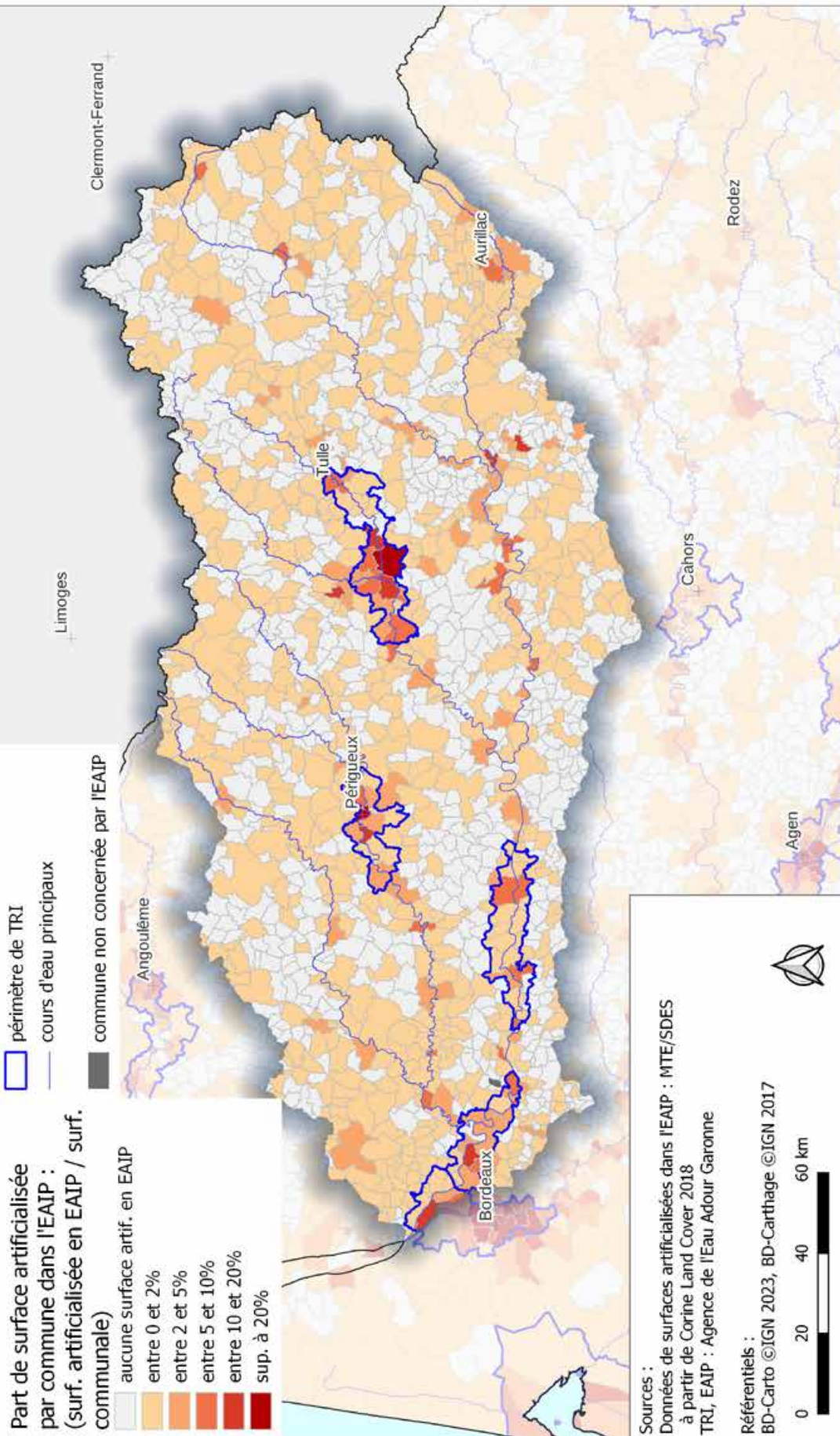
Part de surface artificialisée
par commune dans l'EAIP :
(surf. artificialisée en EAIP / surf.
communale)



□ périmètre de TRI

— cours d'eau principaux

■ commune non concernée par l'EAIP



Sources :
Données de surfaces artificialisées dans l'EAIP : MTE/SDES
à partir de Corine Land Cover 2018
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

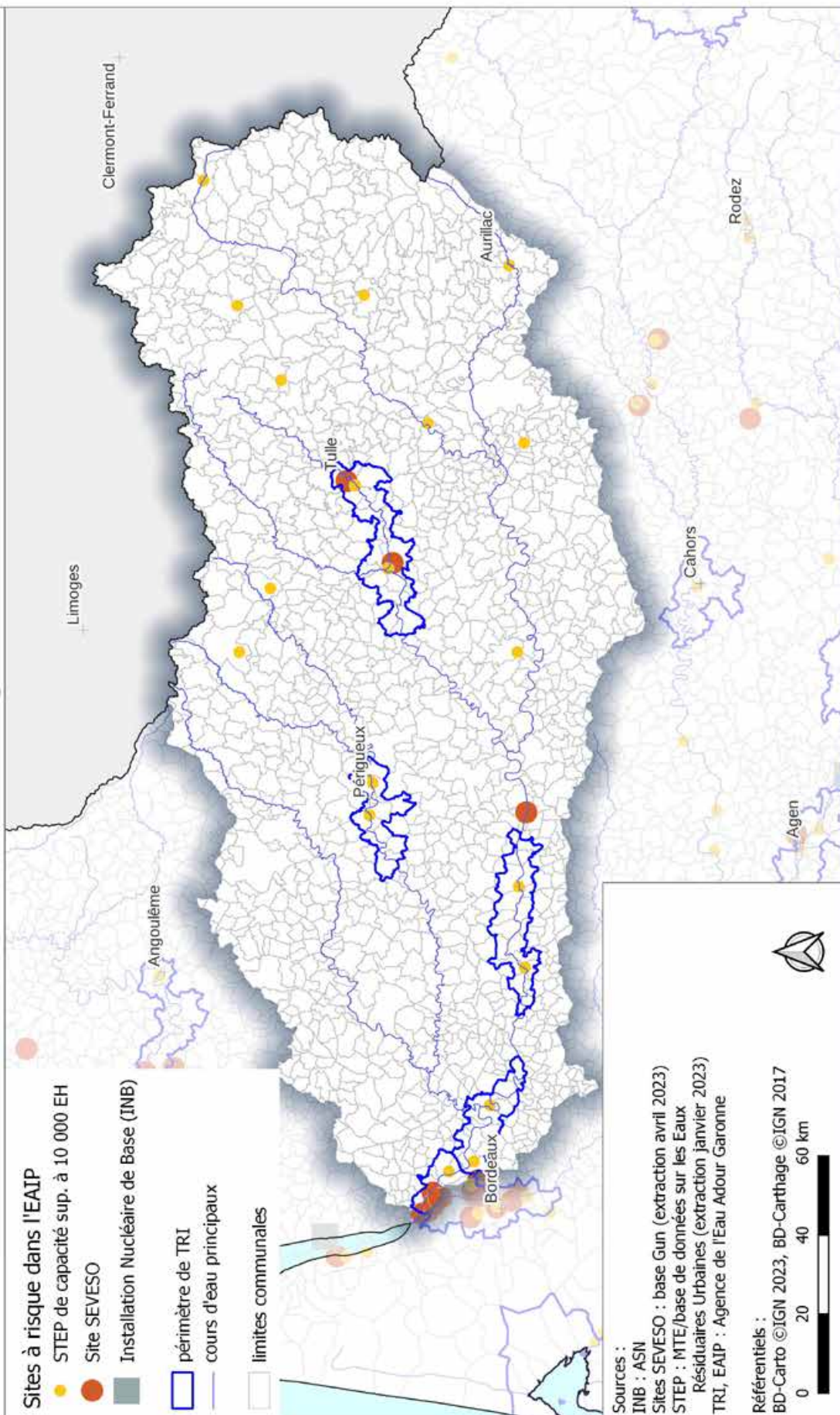
Référentiels :
BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017



Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Sites à risque dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne

- Sites à risque dans l'EAIP
- STEP de capacité sup. à 10 000 EH
- Site SEVESO
- Installation Nucléaire de Base (INB)
- périmètre de TRI
- cours d'eau principaux
- limites communales



Sources :
INB : ASN
Sites SEVESO : base Gun (extraction avril 2023)
STEP : MTE/base de données sur les Eaux
Résiduaire Urbaines (extraction janvier 2023)
TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017

Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Edifices remarquables dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne

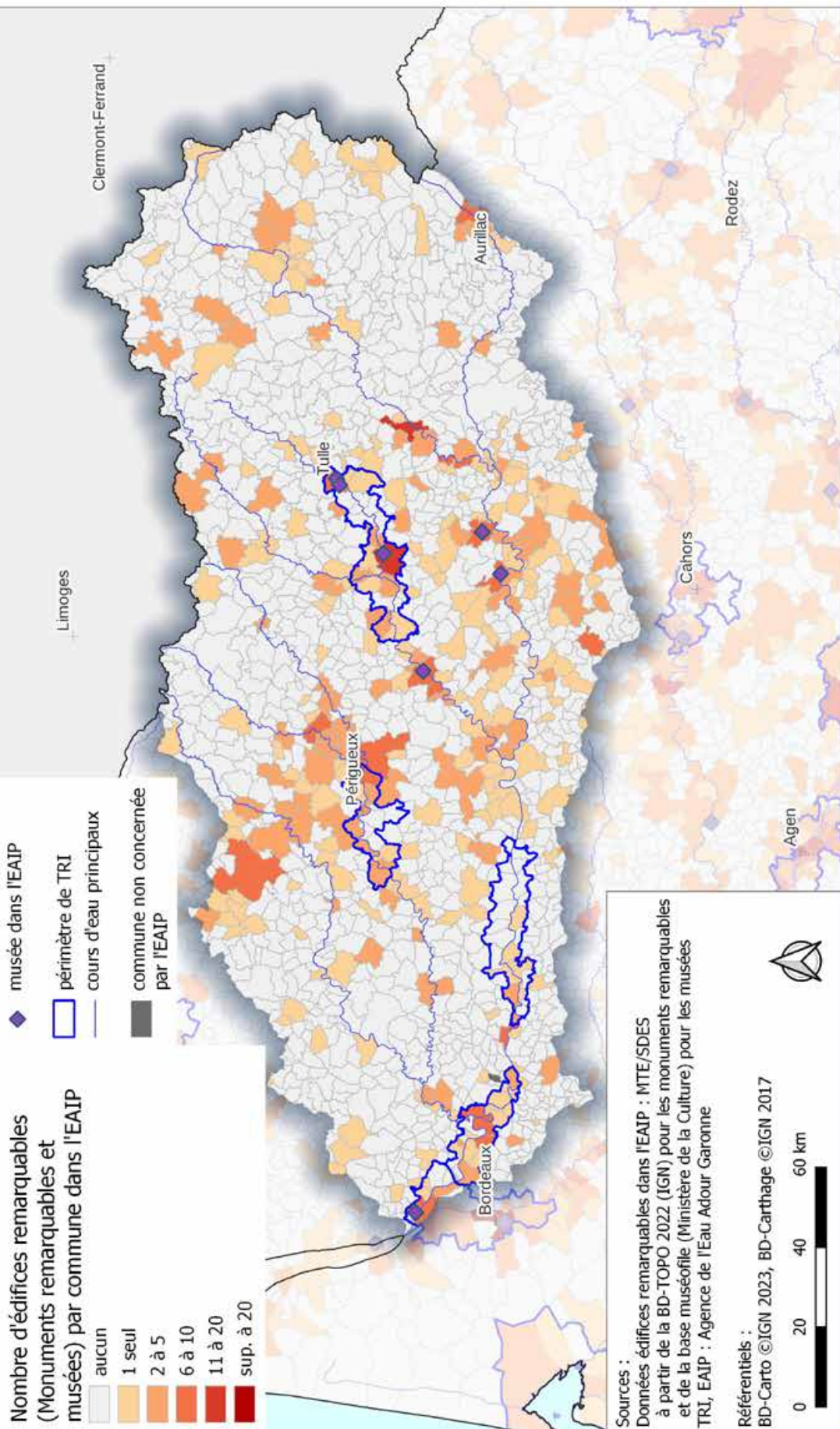
Nombre d'édifices remarquables
 (Monuments remarquables et
 musées) par commune dans l'EAIP



◆ musée dans l'EAIP

□ périmètre de TRI
 — cours d'eau principaux

■ commune non concernée
 par l'EAIP



Sources :
 Données édifices remarquables dans l'EAIP : MTE/SDES
 à partir de la BD-TOPO 2022 (IGN) pour les monuments remarquables
 et de la base muséofile (Ministère de la Culture) pour les musées
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
 BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017



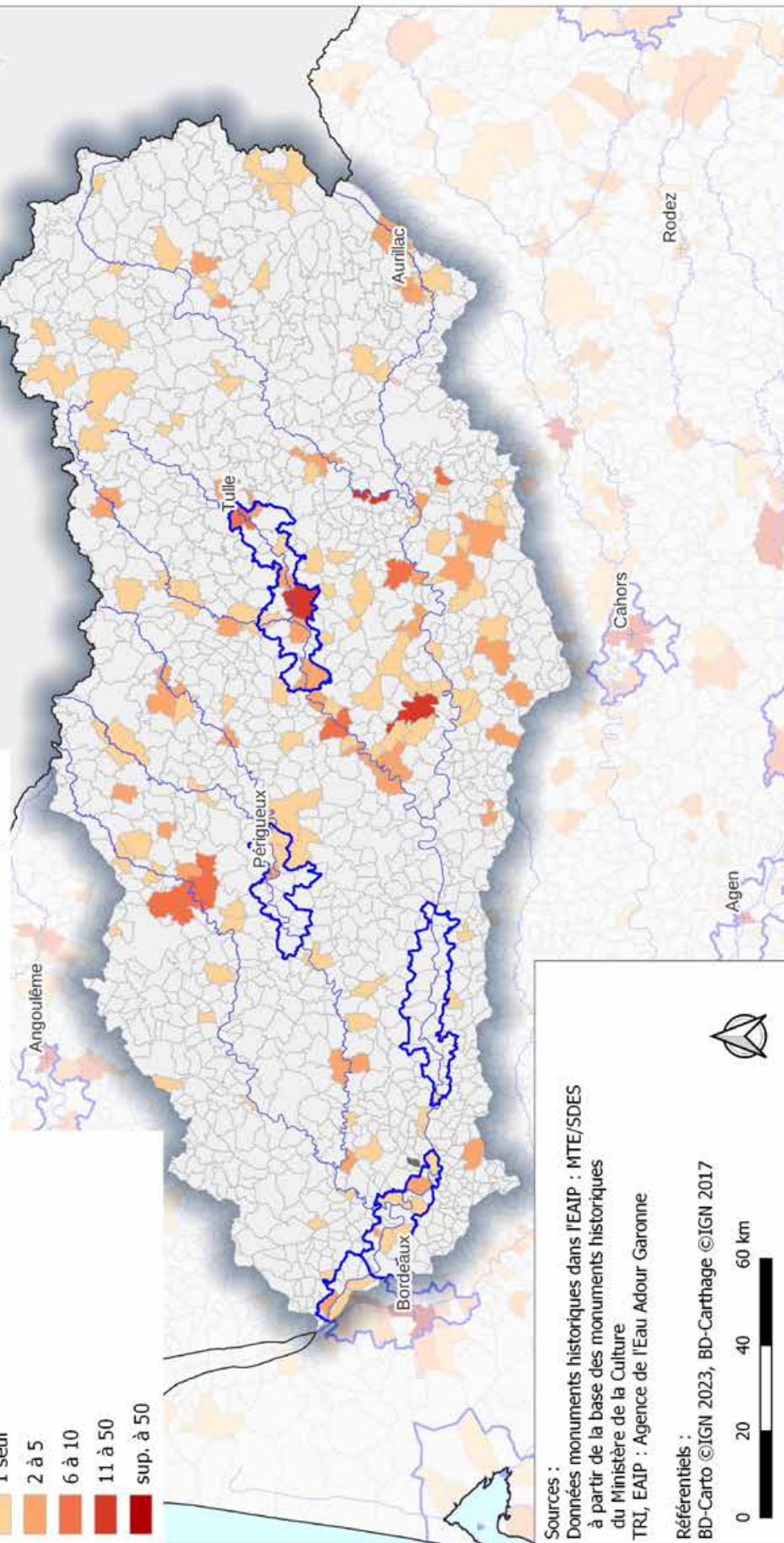
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation Monuments historiques dans l'EAIP (cours d'eau et/ou submersion marine)

Dordogne

périmètre de TRI
 cours d'eau principaux
 commune non concernée par l'EAIP

Nombre de monuments historiques
par commune dans l'EAIP

aucun
 1 seul
 2 à 5
 6 à 10
 11 à 50
 sup. à 50



Sources :
 Données monuments historiques dans l'EAIP : MTE/SDES
 à partir de la base des monuments historiques
 du Ministère de la Culture
 TRI, EAIP : Agence de l'Eau Adour Garonne

Référentiels :
 BD-Carto ©IGN 2023, BD-Carthage ©IGN 2017



0 20 40 60 km

ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DES RISQUES INONDATION (EPRI) 2024

Sous-bassin « Dordogne »